LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 nº 47 Saint-Boniface, du 26 février au 3 mars 1988



photo: Hubert Pantel

Le Festival du Voyageur est terminé, et comme chaque année, il laisse de nombreux gagnants: les plus forts (*et les plus fortes!*), les plus barbus et les plus créatifs. Nous publions leurs noms et leurs photos en pages 8, 22 et 23.

Bernard Bocquel a rencontré les patrons du Festival, Laurent Bisson et Louis Paquin, pour leur demander leur bilan, en page deux. Quant à Daniel Tougas, il rend hommage aux nouveautés festivalières dans sa rubrique culturelle (*pages 12, 13 et 14*). Enfin, comme les journalistes de La Liberté ont des yeux et des oreilles partout, ils vous révèlent les plus belles citations du Festival en page 14.

l'événement

La francophonie en point de mire

La deuxième étape des États généraux de la francophonie a démarré.

Le coup d'envoi a été lancé avec la publication du document de synthèse de Michel Lagacé, qui servira de base de travail aux congressistes réunis les 4, 5 et 6 mars au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Et du travail, il n'en manqueront pas, si l'on en croit la liste des thèmes sur lequels ils devront se pencher: éducation, services, culture, médias, économie, etc. Voir notre article page 10.



photo: Daniel Tougas

Face aux caméras: René Piché, Lucille Blanchette et Michel Lagacé.

AU SOMMAIRE



photo: Bernard Bocquel

Somerset, salle du Club Rendez-Vous. Avant le traditionnel tournoi du shuffleboard du vendredi, Roland Lafrenière (debout) établit les équipes avec Roger Cadoreth. Voir page 21.

Les anglophones découvrent de plus en plus le Festival

La francophonie sans frontières ni barrières



Bernard BOCQUEL

Laurent Bisson et Louis Paquin esquissent un petit sourire de satisfaction qui vaut mille mots. «Oui, la 19e édition du Festival du Voyageur a probablement été la meilleure, et à tous les niveaux». Et il y a de bonnes raisons.

L'an dernier, la participation avait été évalué entre 300 000 et 350 000. Cette année, les organisateurs estiment que la participation a tourné autour des 400 000. Une hausse que le président Laurent Bisson attribue à la stratégie de marketing.

«L'été passé, on a participé à une dizaine de festivals dans la province. Des gens sont venus à cause de cette présence. Je crois qu'on a réussi à rejoindre des gens qui vont parler en bien du Festival. Cette volonté de faire connaître davantage la fête d'hiver à l'extérieur de Saint-Boniface commence à porter des fruits».

Embarquer

Le directeur, Louis Paquin, ajoute: «Peut-être qu'il y a eu des moments où les anglophones trouvaient que Saint-Boniface, c'était passé Kenora. Ça a pris du temps à démystifier l'affaire. Mais suite à ces efforts, maintenant, finalement, ils comprennent qu'il est possible d'avoir un festival à base culturelle francophone où tout le monde est bienvenu».

Laurent Bisson tient aussi à balayer une fois pour toutes l'idée que le succès du Festival dépend de la température, plutôt clémente cette année encore. «Le succès est fonction de la qualité des artistes, de l'ambiance créée durant la semaine, du nombre de gens qui embarquent».

«Si ça fonctionne bien, c'est parce qu'il y a des efforts qui sont faits pour impliquer une soixantaine d'organisations dans le déroulement et la planification du Festival. Les quatre ou cinq dernières années, on a redonné le Festival à la communauté. Aux individus et aux organismes. Les gens se sentent impliqués (*plus de 3000 bénévoles participent*)».



photo: Bernard Bocquel

Le président du Festival du Voyageur, Laurent Bisson. En juin, il terminera son 2e mandat d'un an. Son souvenir: le poster créé par Réal Bérard autographié par les artistes qui ont participé à la fête.

LA fête

Louis Paquin poursuit: «En deux ans au Festival, j'ai remarqué un sens d'appartenance au Festival. Si on avait besoin d'aide, je suis sûr que les gens viendraient donner un coup de main sans problème».

Des problèmes, on s'en souvient trop bien, le Festival en a connus en masse. Mais le temps où la tenue d'une autre fête était hypothétique est révolu. Pour Laurent Bisson, «il n'y a plus de question au niveau des gouvernements. Le Festival est accepté comme LA fête d'hiver du Manitoba, de Winnipeg. Notre réputation est établie, notre organisation est copiée, le National Geographic a reconnu l'an dernier que le Festival était une activité importante en hiver au Canada».

Évidemment, il n'est pas question de se reposer sur les lauriers. L'accent sera de plus en plus placé sur la qualité des spectacles, de la nourriture servie aux relais. Rien n'est encore décidé, mais la 20e édition du Festival pourrait voir la naissance d'un relais métis. «On essaie aussi de plus en plus de faire apparaître la dimension autochtone dans le Festival», note Louis Paquin.

En tout état de cause, les organisateurs ne veulent pas compromettre la raison d'être du Festival, qui est la promotion de la francophonie en Amérique du Nord.

Louis Paquin explique: «Si l'argent était la raison d'être, on avancerait plus vite. Il s'agit de représenter la communauté francophone d'Amérique du Nord. Et ça, on ne peut pas le faire n'importe comment. Il faut développer une structure, des contacts pour assurer que ça arrive, sans jamais perdre les Franco-Manitobains en cours de route».

Une bonne image qui paye

Les chiffres précis seront disponibles en juin, mais déjà le président du Festival annonce un surplus plus important que l'an dernier.

Les profits de la corporation se sont élevés à 15 000$ l'an dernier, sur un budget total de deux millions. Cette année, le budget total s'élève à 2 200 000$, dont 900 000 consacrés à la fête. (*82% du budget total est généré par le Festival*).

Côté dette, le Festival doit encore 250 000$ à la Ville de Winnipeg, remboursables en tranches annuelles de 50 000$. Le prochain paiement sera versé comme prévu fin mars 88.

Le Festival doit aussi rembourser 150 000$ à la Banque de Montréal. D'ici 5 ans, toutes ces dettes devraient être réglées.

«Même si 400 000$, ça semble beaucoup, il faut savoir que cela ne représente qu'un tiers de l'actif du Festival (*l'édifice vaut 1,2 million*)», précise le président, Laurent Bisson. Voilà 4 ans, la dette accumulée s'élevait à 650 000$.

Signé

Somme toute, la situation financière est stable et n'a jamais été aussi bonne. Une stabilité qui commence à payer des dividendes. En effet, signe qui ne trompe pas, des entreprises commerciales de calibre national veulent s'engager à long terme avec le Festival.

«Si ces compagnies sont intéressées à commanditer le Festival, c'est à cause de la bonne image créée au niveau national», estime Laurent Bisson.

B.B.

Si les néos veulent...

Pierre Trudeau doit être content de lui. Sa Charte des droits et libertés continue de donner des maux de tête sévères aux politiciens fédéraux, provinciaux, quelle que soit leur couleur.

La Charte, enchâssée en 1982 dans la Constitution, s'avère un outil très important pour secouer la classe politique qui applique, et c'est normal, la loi du nombre. Moins vous pesez politiquement, moins vous avez de chances d'être entendu.

Les francophones de l'Ouest, sur-minorisés, en savent quelque chose depuis toujours. Combien d'éditoriaux ont rappelé que la justice, pour les francophones, passe par une volonté politique?

De la volonté politique, il y en a eue chez certains hommes politiques manitobains. Chacun dans leur contexte, Duff Roblin et Ed Schreyer ont fait preuve d'une ouverture à l'endroit des francophones. Essayons d'oublier Sterling Lyon. Quant à Howard Pawley, il a bien eu des velléités, dont on trouve les traces dans le discours prononcé à l'assemblée annuelle de la SFM de 1982.

En schématisant à l'extrême, il faut bien dire que Howard Pawley a fait du millage en affichant une ouverture «spontanée». Jusqu'à aujourd'hui, le NPD manitobain semble assuré du bénéfice du doute chez la plupart des francophones.

Une attitude qu'il convient toutefois de nuancer: les néos reçoivent le bénéfice du doute parce que les conservateurs sont perçus comme plutôt antipathiques à l'égard du développement de la francophonie.

Une attitude de prudence dont les parents ontariens ne se sont pas embarrassés. Ils ont exploité l'article 23 de la Charte des droits fédérale dès 1984 (*obtention par les tribunaux de la gestion des écoles françaises*). Au Manitoba, on attend un avis de la Cour d'appel seulement cette année. Après l'Alberta... et la Saskatchewan (*la semaine dernière*)!

ÉDITORIAL

Évidemment, la victoire juridique n'est que la première étape pour l'obtention du droit de gérance des écoles. Parce que si les juges accordent le droit, **ils ne disent en aucun cas comment ce droit doit s'appliquer concrètement**. Il revient alors aux politiciens de trouver une formule acceptable de contrôle. Et nous revoilà en plein dans le problème de la volonté politique. (1)

Devant témoins, le ministre de l'Éducation, Roland Penner, a assuré qu'il verrait à une mise en application rapide du droit de contrôle des écoles. Une promesse qui ne coûte rien.

En effet, à supposer que les juges de la Cour d'appel rendent un avis extrêmement clair, net et précis pour confirmer que l'article 23 de la Charte s'applique aussi au Manitoba, en aucun cas des amendements à la Loi scolaire ne pourraient être présentés avant la prochaine session qui s'ouvrira probablement... en février 1989.

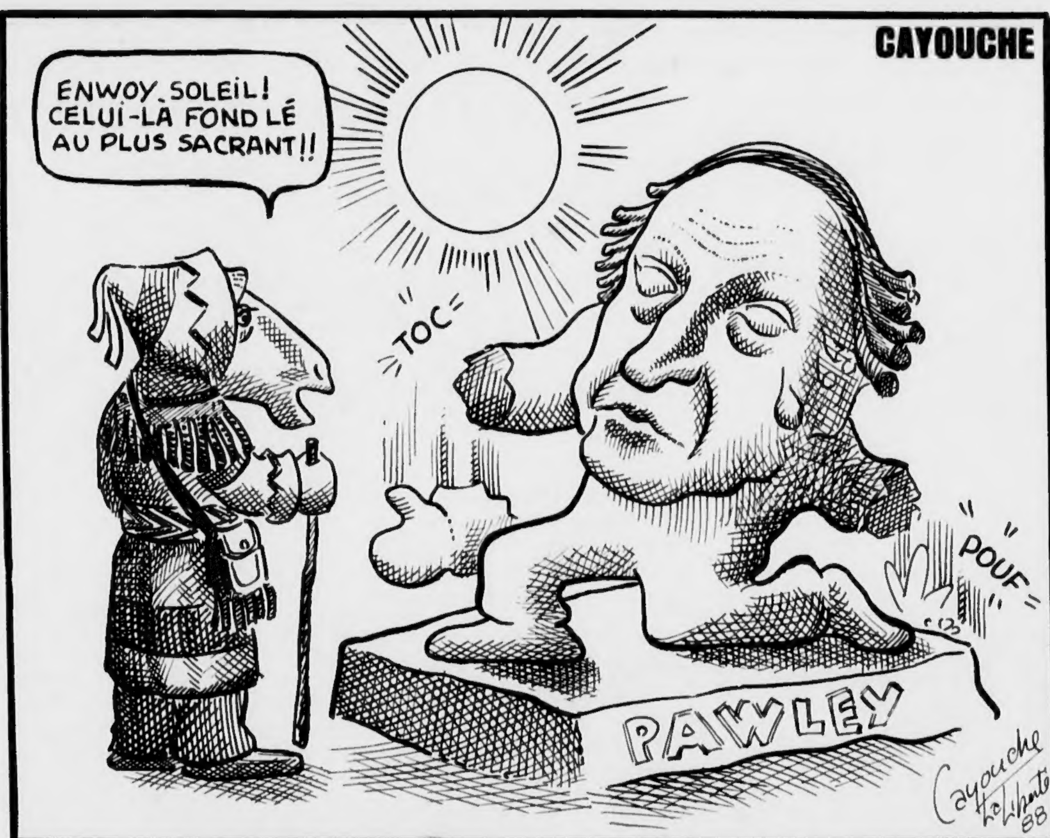
Et si le gouvernement survit jusqu'à cette date, il y a de très fortes chances que Howard Pawley déclenche des élections générales. **C'est donc très vraisemblablement le prochain gouvernement manitobain, quelle que soit sa couleur, qui devra décider de l'étendue du contrôle que les francophones pourront exercer sur leurs écoles.**

Si les néos veulent encore réussir à être perçus comme les plus ouverts aux droits des francophones, durant les prochaines élections, il va falloir qu'ils posent des gestes solides durant les prochains mois. Après tout, les conservateurs sont tout aussi capables de respecter les droits des francophones à peu près au strict minimum.

Bernard BOCQUEL

(1) Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan a indiqué que son gouvernement envisageait de porter la décision du Banc de la Reine en appel. Histoire d'obtenir des «clarifications». Il veut gagner du temps ou il ne sait pas lire?

CAYOUCHE



VITE LU VITE SU

Radio communautaire — Au moins 400 billets ont déjà été vendus pour la loterie organisée par la Radio communautaire.

«C'est moins que ce que nous espérions, reconnaît Alain Boucher, directeur de la radio. Certaines personnes nous ont dit qu'elles ne voulaient pas acheter de billets, parce que la radio n'émettra pas dans leur région.»

«C'est une erreur, poursuit Alain Boucher. Tous les villages francophones du Manitoba seront couverts. On s'est engagé à employer les moyens nécessaires».

Un premier tirage aura lieu le 29 février. Le prix à gagner est un voyage à Montréal. Le grand tirage, qui permettra de gagner une fourgonnette Toyota, se déroulera le 6 mars.

LETTRES

Les lettres à La Liberté se trouvent en 18 et 20

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ **au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.**

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Le choix sans risque: étudier

D'après les statistiques, presque la moitié (40%) des finissants des écoles franco-manitobaines poursuivent des études supérieures(1).

Pour mieux interpréter ces chiffres, j'ai interrogé à ce sujet une trentaine de finissants du Collège Louis-Riel.

La plupart de ceux qui veulent continuer leurs études préfèrent le faire en français. Pour des raisons pratiques ainsi qu'économiques, plusieurs prévoient s'inscrire au Collège universitaire de Saint-Boniface l'an prochain.

Il est donc tout naturel qu'un grand nombre de finissants suivront des cours en art, en sciences ou en éducation (*les facultés principales du CUSB*) plutôt qu'en commerce ou dans des domaines techniques. Ceux qui suivront des cours dans ces domaines ou d'autres à des universités anglaises, admettent qu'ils préféreraient les suivre en français.

Conscients

Leurs raisons? Tout d'abord, l'habitude. Après douze ans de scolarité française, la transition à une université anglaise se fait difficilement, d'après eux. Et ils sont bien sûr conscients de l'avantage du bilinguisme.

Les finissants franco-manitobains n'oublient pas le nombre imposant de finissants en immersion. Nombre qui croît d'ailleurs à chaque année. Mais cela ne fait que réaffirmer, pour



Colette **BRIN**

eux, que la maîtrise des deux langues officielles du Canada sera bientôt indispensable.

Certains craigneraient de ne pouvoir conserver l'usage du français en fréquentant une institution anglaise.

Mais malgré les projets d'étude, un grand nombre reste indécis. Plusieurs finissants avouent que l'unversité est pour eux une porte de secours.

Quand on ne connaît pas l'importance d'une éducation post-secondaire, et quand on ne se sent pas prêt pour le monde du travail, se remettre aux études constitue un choix sans risque.

(1) *Le pourcentage est tiré de l'article «Finie la chasse gardée» (La Liberté du 19 au 25 février 1988, p. 23).*

VITE LU, VITE SU

Saint-Lazare — Les organisateurs du carnaval de Saint-Lazare attendent un minimum de 150 personnes cette fin de semaine.

Et ils n'ont pas lésiné sur la diversité des activités pour attirer tout ce monde. Citons une partie de hockey le 26, une danse à la salle communautaire le 27, et une course-relais dans l'après-midi de dimanche.

On élira aussi une reine parmi quatre candidates: G.G. Chartier, Gabrielle Fouillard, Panya Huberdeau et Raquel Leclair. L'année dernière, près de 2 000 dollars de profits ont été récoltés, pour aider l'aréna et le hockey mineur.

Cheval-Blanc — Il semble qu'un accord salarial soit proche entre les professeurs et les commissaires dans la division scolaire du Cheval-Blanc.

Les commissaires proposent un contrat de deux ans pour les professeurs et une augmentation de salaire de 3,15% la première année, et 3,45% la seconde année. Un accord semblable a déjà été conclu dans une douzaine de divisions scolaires à travers la province.

Rien n'est encore conclu, et une rencontre entre les deux parties doit avoir lieu prochainement. Mais Norbert Delaquis, directeur général de la division, se dit confiant. «Les discussions sont bonnes, et il y a de bonnes possibilités d'arriver à un accord».

La Montagne — Les commissaires de la division scolaire de la Montagne risquent d'avoir de dures décisions à prendre lors de l'adoption du budget, prévue le 7 mars.

Les revenus de la division sont en baisse cette année. La subvention provinciale n'a augmenté que de 2,9%, contre une moyenne de 5% dans toute la province. La raison? La baisse constante du nombre d'élèves ces dernières années.

Les commissaires devront donc décider de quel côté il convient de faire des économies. Et s'il faut supprimer des programmes, ou augmenter la taxe scolaire.

Le krach redouté n'aura pas lieu

Crime. **La criminalité due à l'abus d'alcool est à la** baisse à Winnipeg depuis que les bars ferment à 2h plutôt qu'à une heure du matin. Toutefois, il est encore trop tôt pour affirmer que les heures d'ouverture prolongées contribuent à une diminution de la criminalité.

Dette. **Le remboursement de la dette publique du Canada** constitue la plus importante dépense du gouvernement fédéral, indiquent des prévisions officielles en provenance d'Ottawa. Le quart de chaque dollar qui sera dépensé par le gouvernement l'année prochaine servira à éponger cette dette. Les dépenses du gouvernement devraient augmenter cette année de 5,6%, atteignant 132,25 milliards de dollars.

Krach. **Le monde devrait échapper à la récession éco**nomique que l'on redoutait à la suite de la crise financière du 19 octobre. C'est du moins ce que pense le secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), qui regroupe 24 pays industrialisés. Jean-Claude Paye prévoit que la croissance économique mondiale va se poursuivre, mais plus lentement que l'année dernière. Selon lui, le scénario catastrophe de la crise de 29 ne s'est pas répété grâce à la bonne réaction des banques, ce qui a permis d'éviter un trop grand nombre de faillites d'entreprises.

Langues officielles. **La frondes d'une poignée de** députés d'arrière-banc menée par le Winnipégois Dan McKenzie contre le projet de loi réactualisant la Loi sur les langues officielles a fait long feu. Le gouvernement a indiqué qu'il entendait apporter des changements de détail, mais en aucun cas remettre en question le principe d'un Canada bilingue, comme le veulent les antibilinguisme.

Polygamie. **En Côte d'Ivoire, une vague en faveur du** retour à la polygamie, bannie en 1964, est en train de se développer. Et étrangement — du moins dans une perspective canadienne — ce sont les femmes et les maîtresses des Ivoiriens qui poussent en faveur de la polygamie. Explication des sociologues: la dure crise économique qui sévit en Côte d'Ivoire ne permet plus à l'Ivoirien de prendre convenablement soin de sa femme et de sa maîtresse qui vit, selon la terminologie locale, dans «le deuxième bureau».

Prisons. **Environ 27 000 Canadiens étaient derrière** les barreaux l'année dernière. 78 000 autres personnes étaient placées en liberté surveillée. Plus de la moitié des délinquants qui ont eu affaire à la justice fédérale en 1986-87 étaient accusés de vol à main armée, vandalisme ou violation d'un domicile privé.

Saskatchewan. **Les Fransaskois ont le droit de gérer** leurs écoles, a décidé la Cour du Banc de la Reine. Pour les Franco-Manitobains, ce jugement est important. Car il renforce le principe que le nombre d'élèves doit être envisagé sur une base provinciale. (1 300 élèves fransaskois suivent un programme français dans 12 écoles françaises). L'an dernier, un juge albertain avait considéré uniquement la région d'Edmonton pour estimer que le nombre d'élèves franco-albertains ne justifiait pas le droit à la gérance. Le gouvernement saskatchewanien n'a pas encore décidé s'il portait le jugement en appel. Au Manitoba, la Cour d'appel devrait rendre un avis sur le droit des francophones à contrôler leurs écoles dans le courant de l'année.

Tourisme. **Le Canada a enregistré un déficit record** de 2,47 milliards de dollars en 1987 pour les revenus issus du tourisme. Les Canadiens voyageant à l'étranger ont dépensé 8,76 milliards de dollars l'année dernière, soit 17% de plus qu'en 1986. En revanche, les étrangers qui se sont rendus au Canada ont dépensé 6,28 milliards de dollars en 1987, ce qui représente une baisse de 0,7% par rapport à l'année précédente.

United Church. **Une majorité des 150 membres actifs** de la Young United Church s'est prononcée en faveur de la reconstruction de leur église sur le site Broadway/Furby. Il est possible qu'une partie de l'édifice, construit voilà 92 ans, puisse être incorporée à la nouvelle structure. Une décision ne pourra être prise qu'au printemps, après le dégel.

Ne mettez jamais vos médicaments dans le même panier!

À l'occasion de la semaine de prévention contre le mauvais usage des médicaments(1), nous avons demandé à Raymond Lemay, pharmacien à Saint-Boniface, de nous prodiguer ses conseils de prudence.

S'informer

«La clef du problème, c'est l'information du public, estime le propriétaire de la pharmacie Leclerc (2). Il faut d'abord être très attentif au contre-indications. Pour éviter, par exemple, qu'un alcoolique prenne un médicament où il y a 18 ou 20% d'alcool; ou encore qu'un diabétique soigne son rhume avec un sirop contenant 25% de sucre.»

«Je pense que tout le monde devrait avoir chez soit un dictionnaire des médicaments. Pratiquement tous les foyers ont au moins un dictionnaire de langue. Alors pourquoi pas la même chose pour les médicaments? On en trouve dans toutes les librairies et ce n'est pas tellement cher».(3)

Veiller au bon entreposage des médicaments

«Les médicaments modernes exigent un entreposage approprié, précise le diplômé de l'Université du Manitoba. La lumière, la chaleur ou le froid peuvent avoir des effets très nocifs».

«Il faut aussi mettre les produits hors de portée des enfants. Ils sont assez malins pour ouvrir même les fermetures de sécurité. Enfin, il faut jeter tous les produits non étiquetés. C'est une règle d'or en pharmacie.»

Respecter la posologie

«Il m'est arrivé plusieurs fois de voir des personnes à qui on avait demandé de prendre un comprimé après chaque repas, et qui en fait prenaient les trois en même temps! C'est très dangereux,» explique Raymond Lemay.

Les 7 commandements pour des médicaments sans danger

«Il y a quelques années, il y avait la folie des vitamines. Tout le monde en prenait, et parfois en grande quantité, alors qu'en fait c'est réservé aux personnes âgées qui mangent peu, aux convalescents et aux femmes enceintes. Et consommer trop de vitamines A, ça peut causer des problèmes».

Éviter les mélanges

«L'interaction entre les différents produits constitue l'un des principaux dangers, affirme le pharmacien depuis 28 ans. Le phénomène qui se produit, c'est que les gens prennent un médicament pour soigner les effets secondaires d'un médicaments précédent. Bref, ils traitent les symptômes au lieu de s'attaquer au mal. C'est un cercle vicieux».

Respecter la date de péremption

«Il y a quelques années, nous avons lancé une campagne pour que les gens nous rapportent leurs vieux médicaments. Et bien certains ont apporté des produits vieux de douze ans!», explique Raymond Lemay en s'arrachant littéralement les cheveux.

«Si vous utilisez de la tétracycline (*un antibiotique d'usage courant*) après la date de péremption, vous risquez tout simplement une tumeur intestinale. Il faut absolument jeter tous les médicaments dont la date de péremption est dépassée».

Éviter de mettre plusieurs médicaments dans une même boîte

«Qu'est-ce qui se passe si on se trompe de case quand on répartit les médicaments dans la boîte? Et en cas d'accident dû à une surconsommation, comment les médecins peuvent-ils savoir quel médicament est en cause?», se demande Raymond Lemay.

Rester fidèle à une pharmacie

«De plus en plus, les pharmacies s'informatisent et possèdent un dossier médical sur chacun de leur client. Le pharmacien est donc en mesure de conseiller parfaitement le malade. Un peu comme un médecin.»

Laurent GIMENEZ



photo: Bernard Bocquel

«On a fait beaucoup de progrès au fil des ans, reconnaît Raymond Lemay. Il y a quelques années, la majorité des produits contre les allergies étaient colorés. Jusqu'à ce que l'on réalise qu'un bon nombre des malades étaient allergiques aux couleurs».

(1) *Cette action d'information, qui s'achève cette fin de semaine, est organisée par La Manitoba Pharmaceutical Association et deux organisations similaires en Saskatchewan et en Alberta.*

(2) *Pharmacie Leclerc, 343 Taché, Saint-Boniface*

(3) *Signalons un numéro de téléphone gratuit où l'on peut obtenir tout renseignement sur n'importe quel médicament. Mild Line: 261-3111.*

Mangez des fibres! Les raisons ne manquent pas

De nos jours, on reconnaît qu'un bon régime alimentaire doit comprendre des protéines en quantité raisonnable, un apport équilibré en vitamines et en minéraux essentiels et beaucoup de fibres.

Récemment, un comité d'experts formé par Santé et Bien-Être social Canada, recommandait aux adultes de doubler leur consommation de fibres, en incluant dans leur régime quotidien une variété d'aliments contenant des fibres.

Les fibres sont présentes dans les fruits, les légumes et les grains sous plusieurs formes. On les retrouve, entre autres, dans la pelure des pommes et des pommes de terre, et dans le son ou enveloppe extérieure du grain de blé. La fibre contribue à donner aux plantes leur forme et leur structure.

Les fibres se présentent sous plusieurs déguisements — pectine, gomme, cellulose ou lignine.

La bile

Chacune de ces formes offre des avantages différents pour la santé. C'est parce que les fibres sont absorbées dans la circulation sanguine qu'elles sont bénéfiques.

Certains nutritionnistes décrivent les fibres comme un balai qui pousse la bile, les produits chimiques et les bactéries hors des voies intestinales.

Plus les chercheurs en nutrition découvrent de bienfaits aux fibres, plus ils se rendent compte que les fibres n'agissent pas toutes de la même manière.

C'est pourquoi les nutritionnistes recommandent de manger des sources différentes de fibres alimentaires, pour pouvoir bénéficier de tous les types de fibres.

Les sources de fibres alimentaires comprennent le pain et les céréales à grains entiers; les légumes comme les fèves au lard, les fèves de lima, les pois, le brocoli et les épinards; les fruits comme les figues, les pruneaux, les raisins secs, les bleuets et les mûres, ainsi que les noix et arachides.

Trempette crémeuse à l'oignon

2 c. à table de jus de citron 2 c. à thé de vinaigre de vin
1/3 de tasse de persil frais haché
1½ tasse de tofu en purée (environ 300 g)
1 enveloppe de mélange à soupe à l'oignon
Craquelins

Dans le contenant du robot culinaire ou du mélangeur, combiner tous les ingrédients sauf les craquelins, jusqu'à ce que le mélange soit très lisse. Réfrigérer au moins 30 minutes, pour que les saveurs se mêlent bien, avant de servir avec des craquelins. Donne environ 1 2/3 tasse de trempette.

Collation chaude riche en fibres

De minces tranches de cheddar ou de mozzarella
Craquelins de blé croustillants ou de blé entier
Garniture: olives vertes ou noires, carottes ou courgettes râpées, tomates-cerises tranchées, cornichons sucrés tranchés.

Couper le fromage en carrés un peu plus grands que les craquelins. Disposer les craquelins sur un plat de service résistant à la chaleur. Déposer le fromage sur les craquelins.

Chauffer aux micro-ondes à 70%, juste assez pour fondre le fromage (la durée dépend du nombre de craquelins) ou sous le gril du four préchauffé, 1-2 minutes. Ajouter la garniture de son choix. Servir immédiatement.



Quelques exemples de collations riches en fibres.

VITE LU VITE SU

Vox populi. Selon un récent sondage, 90% des Américains sont en faveur du principe du libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Cela n'empêche pas la majorité de nos voisins du sud d'ignorer l'existence même du pacte de libre-échange signé le 12 janvier entre les deux pays, toujours selon le même sondage.

Une autre enquête, réalisée cette fois au Canada, révèle que la majorité des Canadiens ne sont pas tendres avec les chômeurs. Deux tiers des 1 500 personnes interrogées ont affirmé que l'assurance chômage encourage les sans-emplois à ne pas chercher de travail. Plus de la moitié pensent que l'on devrait obliger les chômeurs à accomplir des travaux communautaires.



photo par Hubert Pantel

Les Voyageurs officiels, David et Huguette Dandeneau, entourés des deux vainqueurs du concours du Meilleur: Audra Blais et Antoine Garand.

Le défilé du 14 février a lui aussi ses vainqueurs, dans quatre catégories:

Meilleurs char non commercial
1er: Ile-des-Chênes
2e: Saint-Boniface-Wildlife Association

Meilleur char commercial
1er: Le concours de barbus de Molson
2e: Hugo Sharp-All

Meilleur groupe à pied
1er: Manitoba Muzzle Loaders
2e: Blanche-Neige et les sept Voyageurs et Pinocchio

Écoles
1er: École Précieux-Sang
2e: École Lavallée



MANITOBA 2000:

Forgeons notre AVENIR...

Le comité organisateur des États généraux est heureux d'annoncer que vous pouvez vous préinscrire pour le CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX les 4, 5 et 6 mars prochains.

Inscrivez-vous dès maintenant et profitez du coût d'inscription réduit jusqu'au 26 février!

Vous trouverez les détails sur le formulaire d'inscription ci-contre, ainsi que l'horaire et la description des activités du congrès.

Des formulaires d'inscription supplémentaires seront disponibles à compter du lundi 15 février en appelant le bureau des États généraux au 233-4915.

Trois lieux de rencontre...

Les activités du congrès se dérouleront dans trois lieux situés dans le Vieux Saint-Boniface.

- Collège de Saint-Boniface: réunions et ateliers
- Le Rendez-Vous: spectacle d'ouverture et gala
- Centre culturel franco-manitobain: spectacle

L'événement de l'année dans la francophonie manitobaine!
L'occasion de discuter et de se divertir, et de forger notre avenir.

Spectacles à votre goût...

Trois spectacles uniques, conçus pour jeunes et adultes, mettront en vedette la gamme de notre talent franco-manitobain:

• **Le vendredi soir, 4 mars**, au Rendez-Vous, des comités culturels de la province seront les hôtes des Bière et saynètes, suivi des Danseurs de la Rivière-Rouge.

• **Le samedi soir, 5 mars**

— au Rendez-Vous: un gala-spectacle intitulé «la 10e audience publique». Ce sera l'occasion de voir et d'entendre des artistes franco-manitobains bien connus de tous. Une soirée qui s'annonce inoubliable!

— au Centre culturel: spectacle pour les plus jeunes, les dernières créations musicales de Gérald LaRoche ainsi que du groupe «Le 100 Nons». De la musique de dernière heure pour les jeunes d'aujourd'hui!

Service de garderie et d'animation

Pour rendre plus facile votre participation aux délibérations des assemblées et des ateliers du congrès, des services de garderie (10 ans et moins) et d'animation (11 à 14 ans) ont été prévus au Collège de Saint-Boniface pendant la journée.

N'oubliez pas d'indiquer si vous prévoyez avoir besoin de ce service sur le formulaire d'inscription, tout en indiquant l'âge de vos enfants. Cependant, veuillez noter que ce service sera annulé si la demande s'avère insuffisante au 26 février.

Hébergement

Hôtel Westin

Les participants du congrès bénéficieront d'un tarif spécial dans le cadre de cet événement: 55,00$ la chambre (simple ou double).

Activités selon votre choix...

À vous de choisir les activités auxquelles vous partiperez durant le congrès. Vous pourrez vous inscrire 1) aux ateliers du samedi et du dimanche et spectacles ou 2) aux ateliers seulement. Consultez l'horaire pour les détails des activités.

CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

du 4 au 6 mars 1988

HORAIRE

le vendredi 4 mars (au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, Saint-Boniface)

17h00 — Accueil et inscription
19h00 — Ouverture officielle
20h30 — Spectacle

le samedi 5 mars (au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale)

08h30 — Accueil et inscription
09h00 — Rassemblement général
09h30 — Ateliers
12h00 — Déjeuner
13h30 — Plénières régionales
14h30 — Ateliers
15h45 — Plénières régionales
17h00 — Réception au Rendez-Vous (bar payant)
18h30 — Dîner au Rendez-Vous
— Dîner au CCFM
20h30 — Gala au Rendez-Vous
— Spectacle au CCFM

le dimanche 6 mars

08h30 — Messe à la Cathédrale de Saint-Boniface
10h00 — Petit déjeuner au Collège
12h00 — Plénière provinciale
14h00 — Clôture

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE
CONGRÈS les 4, 5 et 6 mars 1988

PRÉINSCRIPTION

(S.V.P. utiliser un formulaire par personne et écrire en lettres moulées)

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ________ Téléphone: ________

	avant le 26 fév.	après le 26 fév.
Adultes (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture et gala)	50$	55$ ☐
Adultes (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, spectacle CCFM)	40$	45$ ☐
Adultes (congrès, dîner, brunch, spectacle d'ouverture	30$	35$ ☐
***Étudiants** (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, gala)	25$	30$ ☐
***Étudiants** (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, spectacle CCFM)	20$	25$ ☐
***Étudiants** (congrès, dîner, brunch, spectacle d'ouverture)	10$	15$ ☐

Aînés: coût d'inscription réduit de 10$.

Service de garderie
(journée seulement)
(samedi: 08h00 à 17h00; dimanche 10h00 à 14h00)

- désirez-vous un service de garderie (0 à 10 ans)?
  Oui ☐ non ☐
  si oui, combien? _____ Âges? __________
- désirez-vous un service d'animation (11 à 14 ans)?
  Oui ☐ non ☐
  si oui, combien? _____ Âges? __________

N.B. S'il n'y a pas suffisamment de demandes d'ici le 26 février, ces services seront annulés.

Faire le chèque ou tout autre versement à l'ordre de:
LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Adresser le tout à:

États généraux de la francophonie manitobaine
Casier postal 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
(204) 233-4915

** Les prix modiques offerts aux étudiants sont possibles grâce en partie au concours du Conseil jeunesse provincial, des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba et de la Société franco-manitobaine.*

PORTRAIT

«On n'a pas trouvé le temps long»

60 bougies pour un mariage



photo: Laurent Gimenez

Le foyer pour personnes âgées, Emile et Denise ne veulent pas en entendre parler. «On est trop jeunes», lance Emile en riant.

Le 15 février 1928, Emile et Denise Hupé unissaient leurs vies pour le meilleur et pour le pire. Soixante ans après, ils s'en souviennent comme si c'était hier(1).

«Il y avait une grosse tempête de neige», raconte Denise Hupé, 77 ans, en roulant des yeux inquiets comme si le blizzard menaçait encore. Puis elle lance un regard interrogateur vers Emile, comme pour lui dire: «Et toi, de quoi te souviens-tu?»

Emile, 80 ans, réfléchit quelques secondes. Puis les souvenirs affluent vers sa mémoire. «Dans ce temps-là, on fêtait les mariages à la maison. Nous, on s'est rendu à l'église dans une carriole tirée par deux chevaux. Toute la parenté était là. Ça faisait du monde, mais on tenait quand même tous dans la maison».

Durant la conversation, Emile et Denise, assis l'un à côté de l'autre, échangent sans cesse des regards complices. Leurs mains se frôlent régulièrement. Et lorsque l'un d'eux prend la parole, c'est un peu comme si tous les deux s'exprimaient en même temps.

J'en ai lavé!

«À cette époque, le travail de la femme à la maison était très dur, explique Denise. Pendant qu'Emile était à l'ouvrage en ville, j'allais chercher l'eau au puits et je sciais le bois. Le lavage, c'était à la planche, pas les pitons automatiques comme maintenant. En plus, les tissus étaient plus épais, alors pour le repassage, c'était de l'ouvrage».

«J'en ai lavé pas mal de couches à la main, soupire Denise. Aujourd'hui, c'est plus pareil. T'achètes des Pampers, et c'est réglé».

Emile approuve en hochant la tête. «Au début, on n'avait même pas de puits. Personne n'en avait d'ailleurs. Alors on charriait l'eau de la Coulée».

Les temps étaient difficiles, mais ils avaient aussi leurs bons côtés. «Les gens se voyaient beaucoup plus que maintenant. Les voisins se rendaient visite le soir. On passait des soirées entières à jouer aux cartes», raconte Emile.

«Aujourd'hui, c'est rendu comme en ville. Tu ne connais pas tes voisins. Et les seuls qu'on connaît, ils ne jouent pas aux cartes. Mais on ne s'ennuie pas quand même. Du moment que l'on est tous les deux, on ne trouve pas le temps long», conclut Emile.

Le secret de leur bonne forme? L'indépendance. Emile explique: «On vient à bout de notre business tous seuls, et on y tient. Et ça continuera tant que nous en serons capables.»

«Je continue à charrier mon bois moi-même tous les jours. Ça fait passer le temps et c'est bon pour la santé». Pour ne pas être en reste, Denise précise que c'est elle qui s'occupe du ménage de leur petite maison, dont chaque pièce reluit d'une propreté coquette.

La famille, c'est aussi ce qui permet à Denise et Emile de garder leur enthousiasme. Ils ont six enfants, 22 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants. «Le dernier est né ce mois-ci et on ne l'a pas encore vu», confie Denise en souriant.

La plupart des enfants vivent en dehors de Sainte-Anne: à Richer, Saint-Georges, Saint-Boniface et Winnipeg. Mais ils rendent très souvent visite à leurs parents.

Emile raconte: «Le jour de l'an, on loue une salle à Richer, et on se retrouve tous ensemble. À Noël et à Pâques, les enfants viennent chez nous, et aussi pour nos anniversaires. Les fêtes, pour nous, ça n'a pas vraiment changé. Ça reste une affaire de famille».

Laurent GIMENEZ

(1) *Emile et Denise Hupé ont fêté leurs noces de diamant le 14 février au centre culturel de Sainte-Anne. Environ 75 personnes étaient présentes, membres de la famille et amis.*

Emile et Denise ont reçu plusieurs télégrammes de félicitations, notamment de Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada, de la reine d'Angleterre et du Pape Jean-Paul II.

VITE LU VITE SU

Saint-Léon — La 11e édition du carnaval de Saint-Léon, qui permet de financer les activités de plusieurs associations locales, se déroule toute cette fin de semaine.

Il y aura toutes sortes d'activités samedi et dimanche: concours, danses, déjeûner aux oeufs et jambon, ping-pong, pêche à la ligne pour les enfants, etc.

L'année dernière, 400 à 500 personnes ont participé au festival et un profit d'environ 6 000$ a été recueilli. L'argent est remis à différentes associations (*paroisse, club d'âge d'or, patinoire, clubs sportifs, etc.*).

La Seine — Au moins deux nouveaux programmes sont prévus dans le nouveau budget de la division scolaire de la Seine, adopté le 24 février.

Le premier est un programme conclu avec l'hôtel Holiday Inn de Winnipeg. Il s'agit de permettre à des élèves de 10e, 11e et 12e années, intéressés par les carrières de la restauration, de suivre pendant un an une formation mêlant cours théoriques et stages pratiques.

Une classe sera donc ouverte au Holiday Inn en septembre prochain, et les commissaires espèrent qu'elle attirera une vingtaine d'étudiants.

Un programme semblable existe déjà au centre d'achat de Saint-Vital. Une quarantaine d'élèves y participent. Ce programme sera poursuivi en 1988-89, pour la 3e année consécutive.

Le second programme qui sera créé en septembre 1988 concerne les élèves surdoués des niveaux 4, 5 et 6. Un programme d'assistance leur sera offert dans deux écoles de Lorette, dont l'école Lagimodière (*programme français*).

Le budget adopté par les commissaires lors de leur dernière réunion est de 18,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 8,7% par rapport à l'année précédente. Aucune augmentation des taxes scolaires n'est prévue.

VITE LU, VITE SU

Norwood — Dès le 31 août, il sera interdit de fumer dans tous les bâtiments dépendants de la division scolaire de Norwood.

Cette mesure, qui a été prise au cours de la dernière réunion de la commission scolaire le 22 février, concerne aussi bien les élèves que les employés, les commissaires, ou le public.

Les États généraux de la francophonie

Des questions restent ouvertes, des priorités restent à définir

Quelles sont les priorités pour l'avenir de la francophonie? Quels moyens faudra-t-il utiliser pour les mettre en oeuvre? Qui ou quels organismes devront s'en charger?

Voilà les trois questions auxquelles les congressistes des États généraux tenteront de répondre les 4, 5 et 6 mars prochain.

«Dans le questionnaire distribué avant les audiences publiques, on demandait aux gens de se prononcer sur six questions», rappelle Raymond Théberge, président du sous-comité du contenu des États généraux.

Les trois premières questions étaient les suivantes: 1) De quelle manière votre vie en français s'est-elle améliorée ou détériorée depuis vingt ans? 2) Selon vous, qu'est-ce qui contribuerait le plus à améliorer la qualité de vie en français? 3) Comment voyez-vous les relations actuelles entre la communauté francophone et l'ensemble de la population manitobaine?

«Les intervenants aux audiences publiques ont répondu à ces trois premières questions, mais pratiquement pas aux autres, poursuit Raymond Théberge. C'est ce qui nous espérons que les gens vont faire au congrès: définir des priorités, proposer des moyens pour y parvenir, et voir que devra s'en occuper».

Les congressistes travailleront notamment à partir d'un document de synthèse, réalisé par Michel Lagacé sur la base des audiences publiques et d'autres éléments (*études, sondages, etc.*) censés permettre l'approfondissement de la réflexion.

Au cours du Congrès, les participants seront répartis par régions, puis par communautés(1). Exemple: région la Seine; communautés: Sainte-Anne, La Broquerie, Lorette, etc. À l'intérieur de ces petits groupes, encadrés par un animateur, ils étudieront les problèmes dans leur perspective quotidienne et locale.



photo: Daniel Tougas

Michel Lagacé espère que le congrès des États généraux permettra de faire un «pas en avant».

Bien sûr un suivi

«Les gens vont travailler à partir de leur vécu, et relier les problèmes à leur communauté, précise Raymond Théberge. On voudrait qu'ils développent leurs propres projets, contrairement à l'attitude commune qui consiste à tout remettre entre les mains d'un organisme provincial».

À la fin du congrès, chaque groupe régional présentera une synthèse. Deux jours de congrès seront-ils suffisants pour accomplir une telle tâche? «Il y aura bien sûr un suivi, pense Michel Lagacé. Pour ma part, j'espère que les congressistese auront au moins l'occasion de définir des priorités».

Laurent GIMENEZ

(1) *Les régions seront: la Rouge, la Seine, la Montagne, régions éloignées (comme Saint-Lazare), la ville (Saint-Boniface, Trancona-Winnipeg, Norwood, Saint-Vital).*

Les ateliers de travail se dérouleront le samedi 5 mars au Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale. Les inscriptions, dont le coût varie entre 15 et 55$, doivent être prises à l'adresse suivante: États généraux de la francophonie manitobaine, casier postal 145, Saint-Boniface, R2H 3B4. Tél.: 233-4915. On peut aussi s'inscrire le jour même du congrès.

VITE LU, VITE SU

Lorette — L'esprit du Festival du Voyageur était la vedette de la soirée canadienne organisée à l'école Lagimodière par le comité de parents le 16 février, à laquelle plus de 350 personnes ont participé.

Les résultats d'un concours de dessin ont été annoncés. Voici les gagnant(e)s.

Maternelle: 1er prix: Jasmine Bohémier; 2e prix: Jacques Beaudry. **1ère année:** 1er prix: Lise Taillefer; 2e prix: Léon Desmarais. **2e année:** 1er prix: Lisette Robert; 2e prix: Monica Rosset. **3e année:** 1er prix: Nanette Gurican; 2e prix: Joëlle Lacack; 3e prix: Jean-Luc Beaudry. **4e année:** 1er prix: Kelly Trudeau; 2e prix: Lise Desmarais. **5e année:** 1er prix: Michelle Brunette; 2e prix: Dominique Carrière; 3e prix: Darrell Trudeau; 4e prix: Noël Gélineau. **6e année:** 1er prix: Jude Arbez; 2e prix: Guy Labossière. **7e année:** 1er prix: Joël Arbez; 2e prix: Yvette Fiola. **8e année:** Micheline Laschalt.

Par ailleurs, Gisèle Gobeil (Lorette) a gagné un costume de voyageur et John Kaye (Dugald) un panier de vin.

MÉDIAS-tics

La revue de presse branchée

Pardon

▶ En saluant les vertus néo-démocratiques de Jim Walding, Howard Pawley a carrément avoué que le NPD ne formerait pas le gouvernement si des élections générales se tenaient dans les prochains temps.

Un aveu probablement involontaire, qui contrastait terriblement avec cette sérénité de façade qui ne devait même pas tromper les néos les plus impénitents, tellement Howard Pawley est plutôt mauvais comédien.

Soyons honnêtes: malgré tous les efforts louables de la presse pour faire mousser cette histoire de Walding-le-Renégat et tenter de créer un suspense factice; malgré la profession de foi de Jim Ernst, qui a quitté «son lit de mort pour faire tomber le gouvernement» (*en fait, c'est lui qui avait chuté*), l'affaire était jouée d'avance.

Pourquoi Jim Walding devrait-il défaire le gouvernement pour ensuite se retrouver sans job? Pourquoi ne ferait-il pas durer le plaisir pour arrondir sa pension? Après tout, Jim Walding est assuré d'une place au soleil des projecteurs des caméras jusqu'à la fin de la session.

En vétéran de la politique, Jim Walding sait que les menaces d'adultère relèvent surtout d'une bonne stratégie de marchandage. Et il sait aussi que la bible néo-démocratique ne prévoit pas le pardon pour les Judas. (*Il n'est pas sûr non plus que les libéraux accueilleraient à nouveau Laurent Desjardins en leur sein*).

C'est bien pourquoi le député de Saint-Vital a dû éprouver quelques sentiments de jalousie à l'égard du télévangéliste Jimmy Swaggart. La religion autorise la réhabilitation morale. La politique permet seulement de penser au péché.

Jimmy Swaggart a pensé au péché, l'a consommé et il lui a suffit de se repentir pour ne pas perdre son vote de confiance.

Dans la religion de Jimmy Swaggart, péché avoué n'est pas à moitié pardonné, mais complètement lavé. Dans un bain de dollars, il s'entend.

Soyons honnêtes. Jim Walding ne doit pas être le seul Manitobain à jalouser Jimmy Swaggart. Parions que Howard Pawley l'envie aussi. Celui qui a déjà été généreusement baptisé Pastor Pawley doit être particulièrement sensible à l'art oratoire (*et non à l'oratoire*) du Prêcheur du Sud. Un artiste plus consommé encore que ses péchés.

L'énorme avantage de Jimmy Swaggart

Il faut dire que Jimmy Swaggart a l'énorme avantage de contrôler sa mise en scène. Comme par hasard, lorsqu'il a avoué ses vilaines choses à sa femme et ses enfants, une caméra était en mesure de nous montrer une épouse pleine de commisération, et une progéniture débordante de compréhension.

Qui sait? Si Howard Pawley décidait d'avouer la prochaine gaffe avec un peu de style, les Manitobain(e)s lui pardonneraient peut-être plus facilement. Après tout, il exerce aussi une forme de ministère. ■

Bernard BOCQUEL

VITE LU VITE SU

La Rouge — La taxe scolaire payée par les résidants dans la division scolaire de la Rouge augmentera de 3,14 mille cette année.

L'augmentation est prévue dans le budget que les commissaires ont adopté à l'unanimité le 22 février. Elle est rendue nécessaire, selon le secrétaire-trésorier, Olivier Beaudette, par l'augmentation des dépenses (*+5,93%*), supérieure à l'augmentation des revenus (*+5,6%*).

«Pour combler cette différence, nous allons également être obligé de puiser 22 430$ dans la réserve, expliquer Olivier Beaudette. Mais il n'y aura pas de suppression de programmes. Au contraire, nous avons un nouveau programme d'arts industriels et ménagers à Saint-Jean-Baptiste.»

Saint-Malo — Près de 10 000$ ont été recueillis à la suite du carnaval de Saint-Malo qui s'est achevé le 14 février.

«Nous sommes très satisfaits. C'est une somme beaucoup plus importante que l'année dernière (*6 000$*)», estime Lorette Courcelles, l'une des organisatrices du carnaval.

L'argent va servir aux travaux de conservation de l'aréna, qui devraient débuter au printemps. Danielle Lafantaisie a été désignée reine du carnaval. Enfin, une soixantaine de personnes ont reçu des médailles ou des certificats de mérite, au titre des prix Célébration 88, des mains du ministre de la Santé, Jake Epp.



Steven Biko (un puissant Denzel Washington) explique calmement la situation de son peuple en cours de justice pendant que le journaliste Donald Woods (Kevin Kline, en médaillon) découvre le mouvement «Black Consciousness» dans un rallye sud-africain. Ce film sur l'apartheid de Richard Attenborough est à voir.

Un cri saisissant

Cry Freedom *(au cinéma Grant Park).* **Richard Attenborough sait remplir un écran.**

Avec cet habile réalisateur britannique, c'est ou bien les gros plans où on voit battre les cils ou bien les vues panoramiques d'un kilomètre de profondeur.

On se souvient de son superbe «Gandhi». Dans **Cry Freedom** c'est le même effet, mais je soutiendrais, encore plus réussi.

Plus réussi parce que, dans ce film, qui met en vedette **Kevin Kline** (*The Big Chill*) et **Denzel Washington**, **Attenborough** joint l'utile à l'agréable.

Le réalisateur offre d'une part une information documentaire énorme sur la situation des Sud-Africains ralliés autour de **Steven Biko** dans les années 70.

Et, par surcroît, ce film est un thriller extraordinaire. C'est un rare mélange de sérieux et de divertissant.

Vous ne verrez plus jamais les reportages aux nouvelles sur **l'Afrique du Sud** du même oeil. **À noter:** ce film est absolument à voir au **grand** écran et en stéréo. Le Grant Park est idéal.

La Tougâterie. *Tout le monde sait que doubler un film, c'est un art. Sans doute la partie la plus difficile est de donner un titre juste aux films qu'on traduit.*

J'aime bien de temps à autre jeter un coup d'oeil à **La Presse** *de Montréal* (disponible à Saint-Boniface) *pour voir comment les Français ont traduit les films américains.*

Reconnaissez-vous ces titres? Les réponses sont à la fin...

1) *Ballade sur un divan*
2) *Le flic de Beverly Hills*
3) *Le cri de la liberté*
4) *Toquée*
5) *Piles non-comprises*
6) *Liaison fatale*
7) *Voyage tous risques*
8) *Le jeu du défi*
9) *Le dernier empereur*
10) *L'empire du soleil*

Certains sont plus faciles que d'autres: *1)* **The Couch Trip** *avec Dan Aykroyd et Walter Matthau, 2)* **Beverly Hills Cop**, *3)* **Cry Freedom** *(voir la critique cette semaine), 4)* **Nuts** *avec Barbra Streisand, 5)* **Batteries Not Included** *de l'usine Steven Spielberg.*

6) **Fatal Attraction** *avec Glenn Close et Michael Douglas, 7)* **Planes, Trains and Automobiles** *avec Steve Martin et John Candy, 8)* **The Running Man** *avec Arnold Schwarzenegger et deux faciles: 9)* **The Last Emperor** *de Bernardo Bertolucci et 10)* **Empire of the Sun** *encore de Steven Spielberg.*



Comment ça,

le français?

Normal?

Sommaire



Daniel TOUGAS

Vive le Festival!

Vive la normalisation!

C'est l'idéal de tout organisme culturel d'évoluer et d'innover d'une année à l'autre. Mais peu d'organismes ont réussi à innover avec autant de succès que le Festival du Voyageur.

Depuis quelques années, la fête hivernale se transforme à grands pas en une fête vraiment manitobaine. Et ce qui étonne peut-être plus, c'est qu'elle le fait en devenant de plus en plus francophone.

La grande première de l'an dernier, **La Dérouine**, plus que tout autre activité, a redonné aux villages francophones de la province l'esprit du Festival. Cette année douze paroisses ont participé.

Comme le souligne l'une des participantes d'Ile-des-Chênes, **Cécile Bérard**, La Dérouine «crée des amitiés dans les villages et donne aussi un sentiment d'appartenance.» Un sentiment qui était absent de la «francophonie» depuis bon nombre d'années.

Et, côté premières, le Festival du Voyageur a de nouveau fait mouche cette année: **le Relais des chansons de veillée.**

Toute la semaine du Festival, différentes communautés de la province ont animé des veillées familiales dans une des tentes du **Parc du Voyageur.**

Les salles bondées chantaient en choeur (*quand ils connaissaient les airs*) des groupes de **Saint-Malo, Saint-Pierre, Powerview, Saint-Georges, Saint-Boniface** et **La Broquerie**. Et plus tard, sur la scène ouverte, chacun avait sa chanson à chanter.

La formule est loin d'être compliquée. Mais la simplicité est souvent synonyme d'un maximum de fun.

L'ambiance et les découvertes de chansons peu connues, «des chansons de nos grands-parents», ont poussé l'un des organisateurs, **Marcien Ferland**, à lancer la remarque: «Ça va retarder l'assimilation de plusieurs années, ça!»

On ne peut qu'être d'accord.

Le Festival du Voyageur avance dans une direction qu'on souhaiterait à tous les organismes franco-manitobains. Une direction positive qui, avant tout, **normalise** le français au Manitoba.



Dennis Trochim se fait prendre les culottes à terre dans The Unseen Hand, au MTC Warehouse jusqu'au 5 mars.

La chanteuse Lucie Blue Tremblay, qu'on a pu voir au Centre culturel franco-manitobain en 86, est de retour à Winnipeg le 3 mars à 20h, au West End Cultural Centre (586, Ellice).

«Environ la moitié du répertoire de Lucie Blue est chanté en français accompagné à la guitare ou au piano», indique son impresario dans l'Ouest canadien, Kris Anderson.

«Lucie possède aussi une façon de siffler qui est unique et qui a déjà comparée à la flûte de pan». Un microsillon de cette musicienne québécoise devras être bientôt disponible dans l'Ouest.



La performance de Lynda Raino les 26 et 27 février.

Gâtez-vous

Les chanceuses et chanceux qui étaient au **Foyer** à la dernière soirée du **Festival** ont eu un avant-goût de ce qui s'en vient cette fin de semaine au concert de **Hart-Rouge** à la salle **Pauline-Boutal.**

Le groupe winnipégois, dont quelques uns des membres ont fait sautiller la foule au Foyer avec **Johnny Comeau** et **J. Knutsen,** lance une tournée nationale le 28 février à 20h. C'est à ne pas manquer!

◆

A peine sommes-nous en train d'éteindre les derniers feux du Festival que le **Comité culturel de Lorette** reprend de plus belle. Cette fin de semaine, le comité reçoit les **Danseurs de la Rivière-Rouge** et **Small Town** à la salle paroissiale de Lorette, à 20h, le 27 février.

◆

Harpe et flûte sont au menu du prochain concert **«Moments musicaux»** à **l'église Précieux-Sang.** Le spectacle mettra en vedette le musicien **Richard Turner,** le 1er mars. (*Pour plus de renseignements:* **Georges Svoboda** *(au 589-5498).*

◆

Deux pièces commencent cette semaine en ville: au **Prairie Theatre Exchange,** c'est la pièce **Welcome to the NHL,** qui a connu beaucoup de succès à Calgary. (*Jusqu'au 3 avril au PTE*).

◆

Et au **Manitoba Theatre Centre, The Road to Mecca** de **Athol Fugard** se poursuit jusqu'au 26 mars.

Danse solo et théâtre sont au programme du spectacle **«Up Late»** de **Lynda Raino.** Cette soirée, style performance, occupera la scène du **Gas Station Theatre,** les 26 et 27 février à 20h.

◆

Le violoniste classique **Victor Shultz** donnera un concert en compagnie de trois musiciens manitobains à la flûte, clarinette et piano. Ce concert dans la série **Café Riddell** se tiendra dans la salle **Muriel-Richardson** à la Galerie d'art de Winnipeg, le lundi 29 février, à 20h.



Le violon de Victor Shultz, le 29 février.

Deuxième concert des
«Moments musicaux»

le mardi 1er mars 1988 en l'église du Précieux-Sang à Saint-Boniface, à 20h00

Artistes invités:

M. Richard Turner, harpist principal de l'O.S.W. et
M. Jan Kocman, flutiste principal.

Seront au programme Arnold Bax, Rodrigo, A. Honnegger, Mark Hand, Massenet, Zacchi, et Claude Debussy.

Entrée: 10$ (Âge d'or et étudiants: 7$)
(Les billets seront en vente à l'entrée de l'église. Réservation des billets à l'Agence Georges Forest, 160, rue Marion, tél.: 237-8434)

La Main déçoit

The Unseen Hand/ Killer's Head *(au MTC Warehouse).* **Mise à part les nombreux spectacles de performance, en marge du théâtre d'abonnement, au moins trois troupes établies se sont aventurées du côté de l'intemporel, de l'illogique et du risqué, cette année.**

Après **White Biting Dog** au Black Hole et **Don't Blame The Bedouins** au Prairie Theatre Exchange, c'est au tour du **MTC Warehouse** de se lancer dans du théâtre «expérimental».

Avec des résultats moins heureux que ses deux prédécesseurs.

Ces deux courtes pièces du dramaturge devenu acteur, **Sam Shepard,** (*dont la deuxième dure une dizaine de minutes*) sont des choix assez ambitieux. C'est sans aucun doute Shepard à son plus fantaisiste.

The Unseen Hand, qui occupe la scène pour la majeure partie de la soirée, raconte l'histoire d'un extra-terrestre qui descend sur terre pour réunir les **frères Morphan,** une bande de cowboys infâme du dix-neuvième siècle. L'extra-terrestre veut secourir sa planète, **Nogoland,** de méchant dominateurs.

Sans une grande conviction des comédiens pour faire croire à cet intrigue futuriste à la 1969 (*l'année où la pièce a été créée*), il ne reste rien. Je demeure convaincu que dans cette envolée, **Shepard** n'a à peu près rien à dire.

Crevant

Malheureusement pour le spectateur, le jeu des principaux comédiens (*particulièrement* **Ruth McIntosh** *dans le rôle de l'extra-terrestre*) n'emballe pas.

Malgré le superbe décor d'un dépotoire et quelques effets spéciaux réussis, on demeure assez indifférent devant ces personnages qu'on préfère laisser se débrouiller tout seul dans leur monde de science-fiction.

The Killer's Head met en scène dix minutes de suspense merveilleusement crevant (*c'est les dernières paroles d'un homme sur la chaise électrique*), mais ce supplément arrive trop tard pour nous délivrer de «**The Unseen Hand**».

Le Festival du Voyageur en citations

Une histoire de crêpes, de chance, de chiens et de barbus

«Oui, on s'attend à recevoir de 300 à 500 000 piastres, euh, personnes pendant la semaine du Festival».

Louis Paquin, le directeur du Festival, fait un lapsus freudien pendant la conférence de presse qui lançait la 19e fête hivernale. Les finances n'étaient sans doute pas loin dans l'esprit du directeur.



photo: Hubert Pantel

Angèle Arsenault: «Et moi?»

«Gênez-vous pas, chantez, dansez, allez prendre une bière à l'Hôtel touriste! Il vous reste 68 jours, puis après ça, on la sacre à terre!

L'humoriste Vincent Dureault anime la foule sur une des scènes extérieures au Grand Rendez-Vous sur le Boulevard Provencher.

«Il faisait 86 degrés Farenheit quand on est parti de la Louisiane!»

Le violoneux cajun Hadley Castille entre deux chansons au Grand Rendez-Vous sur le Boulevard. Il faisait moins 18 degrés!

«At these temperatures, you can freeze your «notes» off... the notes off your guitar, that is!

Maurice Paquin au Grand Rendez-Vous sur le Boulevard.

«Zachary Richard, Edith Butler, Marie-Claire Séguin... Je me demandais quand j'aurais la chance de venir jouer à votre festival, moi!»

La chanteuse acadienne, Angèle Arsenault

«Tous les artistes semblent vraiment aimer le Festival. Les Foubrac (les animateurs québécois du «Farcetival») devaient partir le jour après leur spectacle. Ils sont restés jusqu'à lundi pour pouvoir participer aux activités!»

L'adjointe au directeur général du Festival du Voyageur, Hélène Martin.

«Après la soirée des barbus quand la salle se vidait, un des concurrents a «mooné» la femme de Puppy Dog Péloquin et un des membres du Conseil Saint-Emile des Chevaliers de Colomb!»

Source anonyme du Rendez-Vous

«On a vendu plus de 4 000 crêpes au Déjeûner aux crêpes de Radio-Réveil (à CKSB). Il serait intéressant de connaître le nombre de saucisses maintenant!»

Denis Bouffard, communications Radio-Canada

«Quand j'appelle le Québec pour embaucher des groupes, je n'ai plus besoin d'expliquer ce que c'est que le Festival du Voyageur. Ils le savent.»

Le directeur de la fête, Louis Paquin.

Le «mooning» à la mode du Festival.

«Les médias anglophones se sont intéressés au Festival cette année plus qu'à toute autre année. On a eu beaucoup de participants de Winnipeg. Ils arrivent à Saint-Boniface comme des touristes!»

Hélène Martin, l'adjointe au directeur du Festival.

«J'étais en train de poser la ceinture fléchée sur le gros bonhomme de neige. Une journaliste en bas m'a posé une question et en me retournant, je suis tombé d'une hauteur de 25 pieds! Je m'en suis bien sauvé, mais sur le coup, c'était pas très plaisant!»

L'un des architectes de l'immense bonhomme de neige mesurant 51 pieds de hauteur, Gary Tessier. (Le carnaval de Milwaukee a créé un bonhomme de 8 pouces plus haut).



Les Foubrac. Un petit week-end en plus! photo Hubert Pantel

«Un aveugle rentre dans un bureau avec son chien et se met à swinguer la bête par-dessus sa tête en grands cercles. «Qu'est-ce que tu fais là?» demande quelqu'un. «Je regarde autour», répond l'aveugle.

Le chansonnier aux mille et une farces, Jean Racine, sur la scène du Grenier de l'Abbaye.

télé-horaire

du lundi 29 février au dimanche 6 mars — Radio Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 29 fév.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
La chouette équipe. (The Bad News Bear). Comédie. Avec Walter Matthau, Tatum O'Neil et Vic Morrow.

16h30 — Le petit vampire (Début). Les aventures d'un jeune garçon vampire, Rudiger, vivant dans un cimetière avec sa famille.

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe Drame.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Génies en herbe
L'équipe du Précieux-Sang affronte Vincent Massey.

19h00 — La Cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Jean-Paul se fait l'ange gardien de Roger. Julie espère réaliser un rêve et Véronique surprend tout le monde. Claire remet son voyage (Dernière.)

22h20 — Le rêve de californien
(5e de 7).

23h20 — Au jour le jour

mar. 1er mars

11h00 — Les quatres amis fantastiques

14h15 — Cinéma
Un micro dans le nez (The Spy With a Cold Nose). Comédie réalisée par Daniel Petrie. Avec Lionel Jeffries, Laurence Harvey et Daliah Lavi.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe. (4e de 6)

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo Club

19h00 — L'heure Disney
Trafics en tous genres (1er de 2) Comédie. Avec Sean Astin, Tim Thomerson et Brian Keith.

20h00 — Robert et compagnie
Philippe part en guerre contre Julie et vit des moments d'émotion intense. Gabrielle reçoit une invitation extraordinaire et en fait part à Alain.

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas
Le cinquième barbecue. Au barbecue annuel des Ewing, Jamie produit un document qui pourrait causer bien des maux de tête à la famille.

23h20 — Cinéma
Qu'elle était verte ma vallée (How Green Was My Valley). Drame social. Avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara et Donald Crisp. (amér. 40).

merc. 2 mars

11h00 — Démétan, la petite grenouille.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe (5e de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Hebdo

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Jean Chrétien, Pierre Bertrand et Marie Tifo.

20h00 — L'Héritage

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Les demoiselles de Wilko. Drame psychologique. Avec Daniel Olbrychski, Maja Komorowska et Christine Pascal. (pol. 79).

jeu. 3 mars

11h00 — Le Petit Castor

13h15 — Au jour le jour

14h15 — Cinéma
Bandits à Milan. (The Violent Four). Drame policier. Avec Gian Maria Volonte, Thomas Milian, Don Backy et Carla Gravina (it. 67).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
La course à la bombe (dern. de 6).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Le congrès des États généraux de la francophonie manitobaine
Pierre Chevrier anime une table ronde réunissant des anciens présidents de la SFM, artisans de la francophonie qui ont contribué à forger l'histoire de notre communauté. Réal.: Philippe Vrignon.

20h00 — Rock
(3e de 5). Après une fugue ratée en compagnie de son ami André qui se retrouve en prison, Rock retourne au centre Olier de son plein gré

22h20 — Lance et compte
(9e de 13). Suzie et Patrick ont décidé de se marier. Pierre invite Patricia au mariage. Gilles Guilbeault sent une fatigue énorme l'envahir.

23h20 — Cinéma
Rocky. Drame. Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Ray Alba, Burgess Meredith et Burt Young (amér. 76).

vend. 4 mars

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
Gros Calin Comédie. Avec Jean Carmet, Nino Manfredi et Enrico Maria Salerno. (fr. 80)

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Les chemins de la réussite.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les grands films
Cocoon. Drame de science-fiction. Avec Brian Dennehy, Wilford Brimley, Hume Cronyn, Don Ameche, Steve Guttenberg et Jack Gilford.

22h21 — Cinéma
La revanche (Rocky II). Drame écrit, réalisé et interprété par Sylvester Stallone. Avec Talia Shire, Carl Weathers et Burgess Meredity. (amér. 79).

sam. 5 mars

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — Professeur Poopsnagle
11h00 — Semaine parlementaire à Ottawa

11h30 — Cap danger
Un cas d'empoisonnement.

12h00 — D'hier à demain
Le vent dans les voiles.

13h00 — Ciné-Famille
Monsieur Rossi cherche la félicitée.

14h30 — Univers des sports

16h00 — Grand air

18h00 — Le congrès des États généraux de la francophonie manitobaine
Pierre Chevrier vous donne une compte rendu du déroulement des ateliers de cette première journée du congrès: les recommandations qui ont été faites dans les ateliers et au cours des plénières. Reportages par les journalistes de «Ce Soir Manitoba». Anal.: Raymond Hébert et Michel Lagacé. Réal: Philippe Vrignon.

19h00 — La soirée du hockey
En direct de Calgary, les Oilers d'Edmonton affrontent les Flames.

21h30 — Samedi de rire

23h15 — Télé-sélection
L'oeil du tigre (Rocky III)

dim. 6 mars

10h00 — Le Jour du Seigneur
De Québec.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Les matinées du dimanche
Opération de la vie.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard
La quête du sacré.

17h02 — Le congrès des États généraux de la francophonie manitobaine
Pierre Chevrier brossera le bilan du congrès des États généraux: les décisions prises et les stratégies de mise en place. Réal.: Philippe Vrignon.

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
Les aiguilleurs.

21h15 — Les beaux dimanches
Cameroun.

22h30 — Paysages politiques
Clinton Archibald fera le point sur le pourquoi des États généraux de la francophonie manitobaine, leurs répercussions, et sur les attentes des francophones face au gouvernement fédéral et à ceux des autres provinces. Réal. Maryse Rastelli.

23h30 — La grande visite (Reprise).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

DU JAMAIS VU
à Saint-Boniface

À peine ouverte, la Bibliothèque de Saint-Boniface se met à l'heure de l'audiovisuel en offrant à ses usagers une importante collection de films de l'Office national du film du Canada SUR VIDÉOCASSETTES!

Plus de 500 films (animation, fiction, documentaire) sur une vaste gamme de sujets. Il y en a pour tous les goûts. Et pour tous les groupes d'âge.

Voici quelques titres, parmi tant d'autres, qui illustrent bien la *variété* de ces nouveaux produits.

REGARDS SUR LA MÉNOPAUSE
de Sylvie Van Brabant

Deux femmes. Deux moments de ménopause.

ANNE TRISTER
un film de fiction de Léa Pool

L'histoire d'une jeune Juive qui s'installe à Montréal après la mort de son père. Tout à son art, la peinture, elle découvre aussi l'amour.

90 JOURS... POUR TOMBER EN AMOUR
un film de fiction de Giles Walker

Blue se commande une femme par catalogue... mais Hyang-Sook se révèle une Orientale insoumise.

SONIA
un film de fiction de Paule Baillargeon

Un film non pas tant sur la maladie d'Alzheimer que sur les personnes qui en sont atteintes et sur les gens qui les entourent.

LA CIGOGNE TECHNOLOGIQUE
un documentaire de Liette Aubin

L'expérience de femmes et de leurs conjoints qui ont choisi le processus de la fécondation in vitro comme moyen de palier à l'infertilité.



LES CHAMPS DE L'IMAGE
de Charles Lavack, Louise Delisle et Jean-Pierre Brunet

18 minutes de courts films sur le Manitoba d'aujourd'hui à la lueur du passé.

L'HOMME DE PAPIER
un film de fiction de Jacques Giraldeau

Découvrir le monde de l'imaginaire et du merveilleux à travers les aventures de Marc. Avec Denis Bouchard dans le rôle-titre et Doris Vasiloff.

L'HEURE DES ANGES/NIGHTANGEL
de Jacques Drouin et Bretislav Pojar

Une première dans l'histoire du cinéma. Un film d'animation qui marie la technique de l'écran d'épingles en couleurs avec celle des marionnettes.

Des nouveautés s'ajoutent tous les mois!

Cet univers d'images est à votre portée pour *visionnement sur place* ou pour *emprunt* au Service audiovisuel de la Bibliothèque de Saint-Boniface, 131, boulevard Provencher

du lundi au jeudi, de midi à 21 heures

les vendredi et samedi, de midi à 18 heures

Téléphone : 986-4331



Office national du film du Canada | **National Film Board of Canada**

Hockey

Ne tirez pas sur le Bandit

Dans le far-ouest, on annonçait l'arrivée de la cavalerie au son des trompettes. Eh bien il faudrait faire sonnez ces trompettes pour un Bandit! Parce que Daniel Berthiaume est arrivé juste à temps!!

Depuis un mois, c'st le plus petit joueur des Jets qui porte le fardeau. Daniel Berthiaume, à lui seul, a créé des possibilités de gagner.

Il y a eu des périodes où les Jets faisaient bien à l'attaque (*voyez la fiche de Hawerchuk, par exemple*), mais la défense n'a jamais été étanche. Carlyle et Marois ont été médiocres par bout. Ellett n'a toujours pas compris le jeu défensif.

Mais le dommage n'est pas grave, grâce au natif de Montréal qui, plus tôt cette saison, croyait qu'il allait être échangé.

Gardien de but, ce n'est pas le choix le plus sain possible. Quand un gardien fait une erreur, ça devient un but. On l'inscrit là où tout le monde peut voir l'erreur.

Quand il y a but, 16 000 spectateurs le laissent savoir à l'infortuné qui garde les filets. Lorsqu'on voit les faits saillants le lendemain, les rondelles rentrent à droite et à gauche, comme lors d'une fusillade. Il faut vraiment être «spécial» pour vouloir occuper les filets.



André BRIN

Mais le gardien aura toujours le dernier mot. Un excellent gardien de but rend une équipe médiocre, bonne; une bonne équipe, excellente; et une excellente équipe, imbattable. En séries surtout, c'est bon de pouvoir compter sur un gardien «chaud».

Et c'est ce qui rend la performance du jeune Berthiaume attrayante aux yeux des supporteurs des Jets. Les séries débutent dans un peu plus d'un mois. Et tout indique que Berthiaume y sera en force.

Clint

Lors de la première saison de Berthiaume, on avait tendance à dire que c'était un gardien «chaud» et «froid». Le talent y était, mais la concentration ne venait pas facilement. Mais, voilà qu'un an plus tard, le Bandit donne le même spectacle, soir après soir, presque sans exceptions.

On avait toujours dit que tout ce qu'il lui fallait c'était l'élément de confiance. Confiant, le Bandit devient arrogant, agressif et imbattable.

Toutes les équipes du circuit espèrent qu'à la veille des séries, elles découvriront un gardien «chaud». Les Clint Malarchuk et Daniel Berthiaume du circuit ont déjà tranché la question pour leur équipe respective.

Des fois faut fermer la boutique

La décision de Dan Maloney de mettre Pokey Reddick dans les filets face aux Capitals a surpris un paquet de monde.

Reddick en était à son troisième match en 22 rencontres et faisait face à la meilleure équipe défensive du circuit. Maloney aurait dû prévoir la possibilité que Reddick laisse rentrer un mauvais but dès le début, compte tenu de son séjour sur le banc.

Contre les Capitals, un but risque d'être assez. Et c'est ce qui s'est produit. Deux tirs faibles ont déjoué l'ancien préféré des partisans, et la partie était finie.

Avec les nouveaux réglements de la Fédération de Hockey Internationale, la Ligue Nationale devrait songer à fermer boutique tous les quatre ans pour les Jeux Olympiques d'hiver. Ce serait une occasion idéale de vendre le produit aux Américains. Le hockey reçoit une couverture privilégié des postes américains.

L'équipe américaine, mise ensemble comme l'a été l'équipe LNH au Rendez-Vous de l'année dernière, offrirait tout un spectacle.

Resserrer

À la défensive, Langway, Howe, Housley, Ellett et Chelios viendraient resserrer le jeu défensif. Les spectateur raffoleraient d'une équipe composée de Mullen, Lafontaine, Broten et Carpenter.

C'est le temps que la Ligue Nationale prenne une initiative pour vendre ce spectacle qu'est le hockey. Fermer boutique pour deux semaines tous les quatre ans pourrait être un début prometteur.

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 22 février 1988)

Nord	G	P	N	T
Gladstone	19	5	0	38
Holland	17	6	1	35
Bruxelles	16	8	0	32
Portage-la-Prairie	15	9	0	30
Somerset	12	11	1	25
Notre-Dame	11	11	1	23
Oakville	7	15	1	15
MacGregor	3	19	1	7
Miami	3	19	1	7

SPORT

Fernand Piché de La Broquerie est le meilleur

Les lauréats de la Hanover-Taché

C'est à La Broquerie qu'a eu lieu la soirée des prix de la ligue Hanover-Taché 87-88. Parmi les vedettes de la soirée, on retrouve le meilleur gardien de but Bob Brisebois de Landmark, et la recrue de l'année, Paul Desorcy de La Broquerie.



Fernand Piché des Habs de La Broquerie: le joueur le plus utile à son équipe.

Voici les lauréats de la saison:

L'équipe la moins pénalisée: **Mitchell**; première place au classement de la division Nord: **Sainte-Anne**; première place dans la division Sud: **Saint-Malo**; meilleur compteur (*un prix partagé par trois joueurs qui ont fini l'année avec 73 points chacun*): **Dave Naaykens** de Lorette, **Curt Brandt** de Landmark et **Gary Brandt** de Landmark.

L'avant le plus utile à son équipe: **Mathieu Gosselin** de Saint-Malo; le défenseur le plus utile à son équipe: **Marvin Kornelson** de Grunthal; le joueur le plus sportif de la ligue: **Daniel Parent** de Sainte-Anne.

Le gardien de but le plus utile à son équipe: **Bob Brisebois** de Landmark; la recrue de l'année: **Paul Desorcy** de La Broquerie.

Le gérant de l'année: **Yves Lafrenière** de La Broquerie; l'entraîneur de l'année: **Kenton Plett** de Landmark.

Le joueur le plus utile à son équipe dans toute la ligue: **Fernand Piché** de La Broquerie; le gardien de but avec la meilleure moyenne de l'année: **Bob Brisebois** de Landmark.



Le gardien de but des Dutchmen de Landmark, Bob Brisebois (*à gauche*), en compagnie de son entraîneur, Kenton Plett. Grâce à sa moyenne impressionnante de 2,95, Bob Brisebois a remporté le prix du gardien le plus utile et le prix de la meilleure moyenne. L'entraîneur Kenton Plett (*à droite*), pour sa part, a été nommé entraîneur de l'année.

Photos gracieuseté du Carillon.

Les éliminatoires de la HTHL

Voici l'horaire des séries éliminatoires dans la ligue Hanover-Taché (*quarts de finales*):

Le 26 février à 20h: Saint-Malo à Saint-Pierre; La Broquerie à Grunthal. **Le 27 février** à 20h: Steinbach à Landmark.

Le 28 février à 14h30: Saint-Pierre à Saint-Malo; Niverville à Sainte-Anne et à 20h: Grunthal à La Broquerie. **Le 1er mars** à 20h: Steinbach à Landmark: Saint-Malo à Saint-Pierre*; La Broquerie à Grunthal*.

Le 2 mars à 20h: Sainte-Anne à Niverville*. **Le 3 mars** à 20h: Landmark à Steinbach*. **Le 4 mars** à 20h: Saint-Pierre à Saint-Malo*; Grunthal à La Broquerie*; Niverville à Sainte-Anne*. **Le 5 mars** à 20h: Steinbach à Landmark*.

* *au besoin. Pour chacune des séries, il faut gagner trois parties dans cinq.*

HANOVER-TACHÉ

Jacques St-Vincent de Sainte-Anne évalue les éliminatoires

L'impression que les As sont mal-aimés

Quand on demande au gérant des As de Sainte-Anne, Jacques St-Vincent, si son équipe va remporter les quarts de finales contre Niverville en trois parties, il répond avec sa caractéristique vivacité: «Es-tu malade?!»

L'ancien gardien de but ne se fait aucune illusion sur la force des Clippers de Niverville.

«Je suis convaincu que ça va aller à cinq parties, affirme le gérant. On peut toujours rêver de gagner trois parties d'affilée, mais c'est pas probable.»

J'ai parlé à Jacques St-Vincent le jour avant que la série Niverville-Sainte-Anne commence. (*Voir l'horaire des séries éliminatoires pour les matchs de cette fin de semaine*). Le gérant des As semblait plutôt songeur. «Ça fait trois jours que je prie!», lance-t-il en souriant.

Et il ajoute, plus sérieux: «C'est peut-être une phrase qu'on ressort souvent, mais, dans le fond, c'est l'équipe la plus disciplinée qui va gagner la série».



L'avant le plus utile à son équipe: Mathieu Gosselin de Saint-Malo.

La discipline, bien sûr, et un bon gardien de but: «Dans les éliminatoires, c'est le gardien de but qui fait 90% de la différence. Un gardien peut gagner la série pour son équipe.»

Niverville et Sainte-Anne pourront compter sur des gardiens de buts qui n'ont pas déçu cette année: Brad Dusik à Niverville et le duo Paul Stoesz, Keevin Tyndall à Sainte-Anne.

«Ça ne sera pas une série facile, confie Jacques St-Vincent. Les équipes ont tendance à travailler fort contre les As de Sainte-Anne.»

«Je ne sais pas si c'est mon imagination, mais j'ai l'impression que les gens dans la ligue n'aiment pas les As. On a gagné 8 des 12 dernières coupes. Ils sont sans doute tannés de nous voir gagner».

Sur l'autre série dans la division Nord, le gérant depuis deux ans est catégorique. «C'est Landmark qui va la remporter. Au mieux, Steinbach gagnera une ou deux parties et ça, seulement si Darcy Gryba s'est remis de sa blessure et si Ken Krentz est à son meilleur.»

Daniel TOUGAS

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Bruxelles-Holland: home, sweet home

L'avantage de la patinoire ne sera pas un facteur dans au moins une des séries demi-finales de la South Central Intermediate. Holland et Bruxelles joueront tous les deux à domicile, c'est-à-dire dans l'aréna de Holland!

«C'est vraiment un avantage quand les deux équipes peuvent jouer à domicile», affirme l'entraîneur des Bombers de Bruxelles, Gerry Brunel.(1)

Cette avantage, les Bruxellois ont travaillé dur pour l'obtenir. L'équipe s'est non seulement assurée une place dans les éliminatoires la semaine dernière, mais elle a gagné ses cinq dernières parties pour finir en troisième position.

L'entraîneur des Bombers est à peu près sûr que la série contre Holland ira jusqu'à cinq parties. «Ça va être chaud», assure Gerry Brunel en soulignant que son équipe n'a gagné qu'une partie sur trois contre Holland cette année.

Pour Gerry Brunel, un des facteurs principaux dans la bataille Bruxelles-Holland sera le performance du gardien de but de Holland, Léo Lanouette.

«Léo Lanouette, c'est un très bon gardien de but. Si on peut marquer quelques buts contre lui, on va avoir de bonnes chances de remporter la série».

Si Bruxelles accédait aux finales, Gerry Brunel préférerait faire face à Portage plutôt qu'à Gladstone, mais il doute fort que ce sera le cas.

«On a eu moins de misère contre Portage-la-Prairie, cette année, mais je suis pas mal sûr que c'est Gladstone qui gagnera la série».



La recrue de l'année: Paul Desorcy de La Broquerie.

L'air d'aller

«Ça va être très physique cette série-là. Gladstone et Portage, ça donne toujours du bon hockey. La dernière fois qu'ils ont joué l'un contre l'autre, il est rentré 1 000$ au guichet, ce qui représente entre 300 et 350 personnes. Aux éliminatoires, ça risque d'être plus».

Reste à voir si les Bombers de Bruxelles peuvent maintenir l'air d'aller des cinq dernières parties pour peut-être affronter le champion de l'an dernier, Gladstone, en finale.

Daniel TOUGAS

(1) *En demi-finale, s'affronteront Gladstone et Portage-la-Prairie. L'autre série opposera Bruxelles et Holland. Le premier match de la série de cinq matchs (au besoin) entre les Bombers de Bruxelles et les Rockets de Holland sera disputé à 20h, le samedi 27 février.*

La série se poursuivra ensuite le mercredi 2 mars à 20h et le samedi 5 mars à 20h également.

Le libéralisme aux prises avec le tabac et l'avortement

M. le rédacteur,

Dernièrement, nous avons appris que le ministre de la Santé a permis le maintien des annonces de tabac. En plus, ces compagnies pourront continuer à financer des événements sportifs.

Cette décision de M. Jake Epp est une chose un peu précaire. Il est vrai que dans une démocratie libérale comme la nôtre, les sollicitations par des groupes de pression sont permises et dans certains cas, elles sont encouragées. Il est dommage que ces organisations prennent le peuple canadien pour des nigauds et des imbéciles. Il est évident que ces organisations ont comme but principal la propagation de leurs propres intérêts étroits et égoïstes.

On ne leur reproche pas leurs actions. Comme toutes les compagnies dans un système capitaliste, elles sont intéressées à faire un profit. Peu importe que leurs produits endommagent la santé des gens, ou qu'une personne qui fume ait 8 fois plus de chance de développer le cancer et 9 fois plus de chance de développer une maladie de coeur qu'une personne qui ne fume pas. Même si le produit des compagnies de tabac diminue la durée ainsi que la qualité de la vie humaine, nous croyons tous dans les vertus du marché libre.

C'est seulement l'État, avec son autorité et son pouvoir, qui peut intervenir dans le marché et rétablir un équilibre plus juste et moral. Dans les sociétés libres et démocratiques, le corps politique élira des députés qui désirent protéger les individus ou groupes désavantagés.

M. Epp trouve justifié de plier comme un tissu mouillé devant les forces économiques de notre système. Où est sa responsabilité face au peuple qui l'a élu? Il est clair que M. Epp et son gouvernement sont plus intéressés à des compromis qu'à prendre des décisions de principes.

Je pose la question: où était le gouvernement lorsque le programme de Katimavik était menacé de disparition? Certes, les jeunes n'étaient pas aussi bien organisés ou financés que les compagnies de tabac. Est-ce que cela veut dire par exemple qu'ils méritaient d'être asphyxiés? Le gouvernement écoute-t-il plus attentivement si les piastres sont plus nombreuses?

Notre gouvernement national n'est pas le seul à négliger les droits des faibles dans notre société. L'analyse des décisions de la Cour suprême nous démontre qu'elle poursuit une philosophie semblable à celle du gouvernement national. Le triomphe des plus forts aux dépens des plus faibles est évident dans plusieurs de leurs décisions depuis 1982.

La plus triste est leur décision d'accorder le droit d'avortement aux femmes. Il est beau et bien de reconnaître les droits des gens, mais il ne faut pas les enlever aux autres; surtout le droit de vivre.

En terminant, c'est triste de voir des ministres se plier à la force économique des compagnies. Également, c'est triste de voir la Cour suprême prendre des décisions en faveur des plus puissants plutôt que les inconnus de notre société. Le libéralisme politique prétend bien des choses au niveau théorique, mais très peu au niveau pratique.

Richard Alarie
Élie
Février 1988

La contraception encourage l'avortement

Bravo à M. Georges Forest pour sa lettre dans La Liberté du 20 février. Une lettre qui a peut-être déjà sauvé une vie.

Mais c'est triste à admettre que la lettre écrite par M. Paul Gauthier a déjà probablement encouragé davantage une mère à terminer une vie humaine.

Dire que c'est mieux de tuer un enfant avant sa naissance à cause qu'il sera abusé plus tard est ridicule.

M. Gauthier dit qu'il n'y a rien de plus triste dans ce monde qu'une âme exposée continuellement aux abus physiques.

Là tu as raison. La science nous dit que l'enfant dans le sein de sa mère souffre autant quand il se fait déchirer en morceaux, brûler ou empoisonner. Trop souvent aussi, des bébés de 6 mois et plus, sont nés (avortés) vivants et on les laissent mourir dans les poubelles de nos hôpitaux. L'avortement est le pire des abus envers l'enfant.

En plus, depuis que l'avortement est légal, l'abus de l'enfant (né) a augmenté de 500% et 90% des enfants (nés) qui ont été abusés ont été voulus.

Il ne faut pas oublier les mères (et pères) qui ont subi un avortement. Plusieurs nous disent qu'ils n'avaient aucun choix parce que la pression de la famille, du docteur et de la société pour avorter était intolérable. Maintenant ces personnes sont seules à vivre avec les conséquences. Il faut aider ces femmes qui on été victimes de l'avortement pour qu'elles puissent finalement laisser sortir leur peine et guérir.

On peut offrir à nos jeunes de meilleures choses que la contraception qui met leur santé en danger (La pilule n'évite pas les maladies transmissibles sexuellement). En plus, il n'y a aucune méthode de contraception qui est efficace à 100%. C'est pour cette raison que le taux d'avortement monte.

Ce qu'il nous faut dans nos écoles, ce sont des cours de valeur et de moralité qui montrent à nos jeunes comment se respecter et comment respecter son voisin. On n'a pas besoin de cours de sexualité qui disent à nos jeunes: «vous êtes tellement irresponsables qu'il faut vous servir de la contraception.»

Il faut enseigner à nos jeunes que la méthode la plus simple pour éviter les maladies vénériennes, le SIDA (aids), la grossesse et l'avortement, c'est de dire NON.

Gisèle Brunet
Saint-Boniface
le 20 février 1988

Il y a une éducation à faire

L'avortement, le meurtre de l'enfant à naître, ne peut s'oublier. Toute personne humaine, consciente de ses actes, restera à jamais marquée dans son corps et dans son âme.

Imaginons un instant la femme ou la jeune fille qui a commis cette action. Victime peut-être de l'angoisse ou de faux conseils, de paroles mielleuses lui faisant croire qu'il s'agit d'un geste sans conséquences et vite oublié, elle a consenti à la destruction de son enfant. Cet enfant qui devait naître de sa chair et de son sang, elle ne le verra jamais.

Mais voici l'éveil du corps, de la mémoire somatique. Le corps lui rappellera sans cesse le geste qu'elle a posé. Les entrailles d'une mère gardent toute la profondeur de leur sensibilité; jamais elles n'oublient la vie qu'elles devaient engendrer.

Puis vient la mémoire du coeur. Cet enfant, que serait-il maintenant? Idéalisé dans l'amour réprimé, il est le plus beau, le plus intelligent des enfants. Aujourd'hui, c'est son anniversaire de naissance: il a tel âge; ce serait le temps de le préparer pour l'école... pour la première communion... peut-être. Et le rêve se poursuit dans l'amour étouffé sous le couteau du boucher.

Puis viennent les fantômes de la nuit: la mort violente du bébé se confond dans les cauchemars de ce même enfant devenu adulte et qui maintenant meurt dans un bain de sang. Les pilules n'arriveront jamais à créer l'oubli. Il faudra plutôt parler de dépression.

Et nous ne sommes encore que dans l'ordre naturel des choses. Qu'en est-il de la conscience devant soi-même et devant Dieu? Le pardon est pour tous, il est vrai, mais le remords aussi.

C'est toute une éducation qu'il y a à faire. Dire «tu as péché» ne peut régler grand chose. C'est la profondeur du péché qu'il faut rejoindre: destruction de sa propre chair, de son être et de son coeur face à soi-même et à Dieu.

«C'est Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus». Matthieu 2,18.

Benoît Paris
Saint-Vital
le 20 février 1988

Pensez-y!

M. le rédacteur,

D'abord, je voudrais féliciter M. Georges Forest. pour sa lettre ouverte à Brian Mulroney.

À M. Paul E. Gauthier, je veux dire que ça m'attriste de voir qu'il y a des gens qui pensent comme vous!

Avons-nous oublié que voilà pas si longtemps, un grand chef du nom de Hitler avait voulu, lui aussi, alléger les fardeaux de sa société en éliminant les non-voulus? Nous connaissons tous les résultats!

Penser qu'en détruisant une vie, ça résoudra le problème, c'est de l'ignorance et de l'égoïsme. Certaines gens sont tellement rongées par cet égoïsme, qu'elles sont incapables d'ouvrir leur coeur au prochain dans la misère. Elles préfèrent vite effacer le problème sans penser à la personne ou aux conséquences qui en suivront.

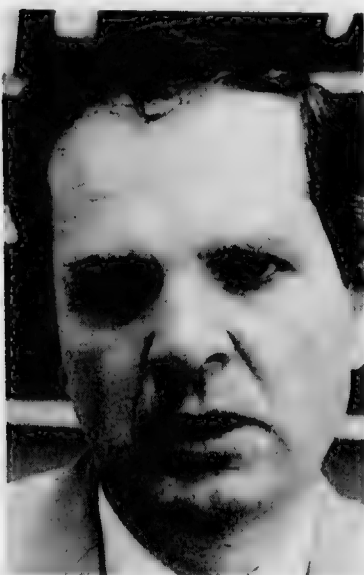
Tout comme certains médecins préfèrent prescrire un médicament à un patient plutôt que prendre quelques minutes à l'écouter pour trouver la source du problème, certains préfèrent avorter l'enfant au lieu d'aider la mère en détresse.

Quelle injustice! Qui seront les prochains fardeaux anéantis dans notre société? ...les handicapés mentaux, les vieillards séniles? Pensez-y.

Lorraine Gobeil
Transcona
le 21 février 1988

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenue ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Des divisions à la traîne pour le SIDA



Gérald McConaghy, directeur général de la division scolaire de Saint-Boniface.

«Nous pensons qu'en matière de SIDA, il faut d'abord combattre les mythes. C'est pourquoi nous multiplions les séances d'information pour les employés et les commissaires».

Les divisions scolaires entendent traiter le problème du SIDA dans la discrétion et le respect des droits des individus. Mais certaines n'ont toujours pas fixé de politique concernant la démarche à suivre si un cas de SIDA se présentait.

Les divisions de Saint-Vital, La Montagne, La Seine, et Winnipeg ont déjà fixé une politique écrite. La règle est la confidentialité à laquelle aurait droit l'élève ou l'employé atteint par le virus du SIDA.

Les divisions assurent aussi que l'élève pourrait continuer à suivre les cours en classe, et l'employé à exercer ses activités professionnelles. Dans la mesure du possible.

Une commission spéciale serait justement chargée de déterminer si cela est possible. Commission généralement composée du directeur général, du directeur de l'école, du médecin personnel du malade, d'un médecin du ministère de la Santé et du malade lui-même (*ou ses parents*).

Téléphone

Là, selon que la personne est simplement porteuse du virus ou déjà atteinte par la maladie, et selon le degré d'évolution de la maladie, la commission déciderait si elle peut ou non poursuivre normalement ses activités.

Les critères d'appréciation varient selon les divisions. À Saint-Vital, par exemple, ce n'est que sur l'avis du médecin du malade que la décision de lui interdire de suivre les cours en classe pourrait être prise. En revanche, à Winnipeg, c'est l'avis du représentant du ministère de la Santé qui serait déterminant.

Dans chacune de ces divisions, on affirme que si la décision d'exclure l'élève était prise, on lui offrirait une éducation alternative (*cours privés par exemple*). Quant à l'employé, il aurait droit à toutes les primes et bénéfices prévus en cas de longue maladie.

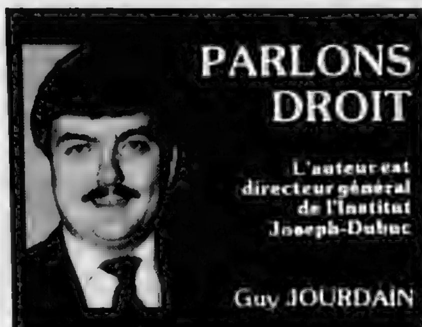
Il reste qu'un bon nombre de divisions scolaires n'ont encore fixé aucune politique écrite sur le SIDA. C'est le cas des divisions de Saint-Boniface, La Rouge, Norwood et du Cheval-Blanc. Les responsables ont beau parler de «bon sens» et de «tolérance», aucune protection spéciale n'existe à l'heure actuelle pour les personnes qui pourraient être atteintes par la maladie.

«L'inconvénient avec une politique écrite, c'est le manque de flexibilité», reconnaît Ronald Perron, directeur général de La Rouge. «Tu as beau avoir le soucis des droits du malade, si 25 parents te téléphonent pour te dire qu'ils vont retirer leurs enfants de l'école, il faut bien faire quelque chose».

Toutes les divisions scolaires pré-citées se sont cependant engagées à mettre au point une politique écrite sur le SIDA dans les mois qui viennent.

Laurent GIMENEZ

Les impôts



Nous payons tous des impôts. Nous savons tous que la grande complexité de la législation fiscale la rend carrément incompréhensible pour le commun des mortels. S'il est impensable de maîtriser chacune des règles, il est bon de connaître certains principes de base.

Terminologie

Voici quelques définitions qui vous faciliteront la compréhension du reste de l'article.

«**impôt**» Prélèvement pécuniaire et obligatoire des pouvoirs publics, effectué à des fins d'interventions économiques, financières et sociales sur les ressources des personnes physiques ou morales.

«**impôt direct**» Impôt qu'on exige de la personne même qui doit l'assumer.

«**impôt indirect**» Impôt qu'on exige d'une personne dans l'intention que celle-ci se fasse indemniser par une autre.

«**taxe**» Qualification donnée aux perceptions opérées par les pouvoirs publics lors de la prestation aux contribuables d'une contrepartie individualisable, à la différence de l'impôt qui couvre globalement l'ensemble des charges occasionnées par le fonctionnement des services publics.

L'intitulé des diverses perceptions opérées par les pouvoirs publics ne donne pas d'indication décisive sur leur nature juridique. Ainsi, par exemple, la taxe de vente est un impôt, et non une taxe.

Partage des compétences fiscales au Canada

Avant 1867, les colonies qui devaient former le Canada assuraient principalement leur financement par le biais d'impôts indirects sous la forme de tarifs douaniers et de taxes d'accise. La **Loi constitutionnelle de 1867** transforma ces colonies en provinces et limita leurs sources de revenus à l'impôt direct. Du même souffle, cette loi confia au gouvernement fédéral un pouvoir illimité de taxation et lui attribua expressément le pouvoir de lever les taxes d'accise et de percevoir les tarifs douaniers. Comme l'impôt direct était très peu populaire à cette époque, il semble que l'intention des Pères de la Confédération ait été que les provinces exercent leurs activités à l'aide de subventions consenties par le gouvernement fédéral. C'est ainsi que le premier Premier ministre du Canada, John A. MacDonald, qualifiait les législatures provinciales de «Glorified Township Councils».

Principaux impôts en vigueur

Nous expliquerons la nature des principaux impôts en vigueur au Canada, par niveau de gouvernement. Nous verrons que les choses ne se sont pas tout à fait déroulées comme prévu en 1867.



Impôts fédéraux

Parlons d'abord de l'impôt direct le plus important : l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement fédéral lève un impôt sur le revenu des particuliers et des corporations qui résident au Canada, sans égard au pays d'origine de ce revenu. Le gouvernement fédéral lève également un impôt sur le revenu des non-résidants tiré d'un emploi au Canada, d'une activité commerciale exercée au Canada ou d'un gain en capital entraîné par la disposition de biens canadiens imposables.

Parlons ensuite de l'impôt indirect le plus important : la taxe de vente du fabricant. Suivant la définition d'impôt indirect énoncée ci-dessus, cet impôt est acquitté par l'importateur, le manufacturier ou le commerçant et non par l'acheteur des articles ou produits acquis pour sa propre consommation. À moins d'exemption expresse, il est levé sur tous les produits fabriqués au Canada ou importés.

Impôts provinciaux

Les revenus fiscaux des gouvernements provinciaux comprennent, en plus de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, la taxe générale de vente ainsi qu'une multitude d'autres impôts.

Le Manitoba lève un impôt sur le revenu des particuliers résidant sur son territoire et sur le revenu des non-résidents qui provient de sources situées à l'intérieur de ses frontières.

L'impôt provincial sur le revenu des particuliers représente un pourcentage de l'impôt fédéral correspondant et il est perçu par le gouvernement fédéral au nom de la province.

Le Manitoba lève également un impôt sur le revenu des corporations tiré de l'activité que celles-ci exercent à l'intérieur de ses frontières.

La province perçoit une taxe de vente de 7%. Celle-ci doit être acquittée directement par le consommateur et ne peut être perçue qu'à l'intérieur du territoire de la province. Le vendeur remplit le rôle de percepteur pour le compte du gouvernement.

Le Manitoba tire des revenus importants de la réglementation de la production et du commerce des alcools au moyen d'un organisme créé à cette fin particulière : la Société des alcools du Manitoba.

Impôts municipaux

Enfin, les gouvernements municipaux prélèvent aussi des impôts importants au Canada. Les taxes reliées à la propriété foncière sont la principale source de revenus des municipalités. De plus, plusieurs gouvernements municipaux perçoivent des taxes d'affaires et des taxes de services, ces dernières prenant parfois la forme de taxes d'amélioration locale.

VITE LU, VITE SU



Léo Duguay. Des souvenirs.

Saint-Boniface — Près de 250 personnes ont obtenu des mains du député de Saint-Boniface, Léo Duguay, un certificat de mérite Célébration 88 la semaine dernière.

Les récipiendaires avaient été nommés par la collectivité. Les certificats Célébration 88 rendent hommage aux personnes qui ont contribué au développement du sport amateur dans leur communauté.

«Une large partie de mes jeunes années se sont déroulées en jouant au hockey mineur à Saint-Boniface», a déclaré M. Duguay. «Je retiens de précieux souvenirs d'enfance grâce au système de centre communautaires et surtout aux gens qui y ont apporté de leur temps et de leurs énergies. Je me réjouis du fait que notre gouvernement fédéral récompense ceux qui ont contribué à leur collectivité».

Parmi les récipiendaires, remarquons: Albert Paquette, Gisèle Gervais, Rick Therrien, Charmaine Trudel, Claude Sarrassin, Norm Sourisseau, Roger Dégagné, Joe Dorge, Diane Levasseur, Dan Paquette, Marcel Levasseur, Gerry Sourisseau, Sue Beaumont, Roger Duclos, Maurice Belot, Robert Stanners, Eugène Prieur, Joe Beaumont, Yvon Bissonnette, Marguerite Bissonnette, Guy Desrosiers, Louis Constant

LETTRE

Georges Forest pose 7 questions à la SFM

Dans La Liberté du 27 novembre au 3 décembre 1987, concernant le document synthèse des **Audiences publiques des États généraux de la francophonie manitobaine**, on remarque ceci: «...il sera rendu public fin janvier, et le comité organisateur des États généraux espère que les gens donneront leur avis sur le contenu du document, par exemple par la voie de la presse».

Ce «Rapport final», dont j'ai reçu un exemplaire au début de février, me porte à donner cet «avis»: C'est ça le livre bleu, l'instrument de discussion sur notre avenir? À mon humble avis, ce n'est qu'une compilation de certaines et non pas de toutes les statistiques tirées des quelque 150 présentations aux audiences des États généraux. Il n'y a rien là!!

L'opinion dont je désire faire part aujourd'hui porte plutôt sur l'ensemble du processus des États généraux, et sur la dernière étape qui sera le congrès des États généraux les 4, 5 et 6 mars prochain. Oh! la! la!, c'est la semaine prochaine, et le budget de 129 000$ est flambé!

Ce fut un geste courageux de la part de la SFM de vouloir entreprendre les États généraux, surtout avec le potentiel d'un conflit d'intérêt si la SFM prenait elle-même en main cette tâche. Après un an d'essais infructueux auprès du Comité des présidents, puisque personne ne semblait pouvoir entreprendre la démarche des États généraux, «la SFM s'est branchée». (Voir La Liberté du 23 au 29 janvier 1987). À cette même occasion, Réal Sabourin, alors président de la SFM, disait:

«Les gens sont fatigués, amorphes, on sent une certaine crainte. C'est inquiétant, il faut un choc électrique. Il faut donner un sens de direction aux gens. La SFM a des responsabilités à prendre et elle va les prendre».

Ce qui c'est passé depuis nous porte à nous demander si ledit «potentiel de conflit d'intérêt» pour la SFM ne s'est pas réalisé. Regardons les faits: Plutôt que de ce distancier du comité organisateur des États généraux, soit par la démission en bloc du C.A., ou en assurant de ne rien faire pour influencer le résultat des États généraux, la SFM a défendu son château fort comme si rien ne changerait, sauf la détermination des priorités, en faisant elle-même une présentation aux audiences publiques des États généraux, et en agissant comme si les audiences publiques n'étaient qu'un sondage d'opinion (*plutôt dispendieux*), pour qu'elle s'oriente.

Depuis le 12 décembre dernier, les communications provenant de la SFM ne finissent pas de nous montrer qu'elle agit comme si c'était les États généraux de la SFM et non ceux de la francophonie. Dans «Info», le bulletin d'information de la Société franco-manitobaine, le Message de la Présidente nous apprend, et je cite: «Nous espérons pouvoir annoncer à l'Assemblée annuelle de mars 1988 que le gouvernement fédéral fournira les budgets nécessaires à l'implantation de notre planification...».

À l'occasion, je croyais que la Présidente avait oublié, en rédigeant son message, qu'il s'agissait du Congrès des États généraux en mars 1988. Mais La Liberté de la semaine du 19 au 25 février m'a donné le «choc électrique» dont parlait Réal Sabourin. Sans avis de convocation, nous apprenons qu'il y aura une Assemblée générale annuelle de la SFM à 15h00 le 6 mars 1988!!!! Comment cela peut-il se faire?

La convocation du 12 novembre dernier aux deux assemblées générales spéciales (*le 28 novembre 1987*), nous parle de la «prolongation des mandats des membres du conseil d'administration». Cette prolongation des mandats est devenue nécessaire, semble-t-il, afin de continuer le C.A. pour une période de six mois après mars 1988, puisque l'assemblée générale est remise à l'automne 1988.

À ladite assemblée spéciale du 28 novembre, La Liberté du 4 au 10 décembre 1987 nous rapporte en page 6: «Parmi les 33 personnes présentes à l'assemblée générale consacrée à cette question, le 28 novembre au matin, seules deux ont voté contre. Cette prolongation permettra à l'organisme de tenir son assemblée annuelle à l'automne plutôt qu'au printemps.»

Maintenant, étant tout confus, je pose ces questions.

1. (a) Pourquoi la SFM prend-elle 5 pleines pages de La Liberté pour parler d'une assemblée générale annuelle le 6 mars 1988, en la salle Martial-Caron, au lieu de consacrer ces mêmes pages pour renseigner le peuple sur les États généraux et l'attirer au congrès des États généraux depuis si longtemps attendu?

   (b) Dans cette situation, la SFM n'est-elle pas usurpatrice?
2. La prolongation des mandats en novembre dernier servait-elle à éviter une élection à l'assemblée de mars 1988? Et si oui, pourquoi?
3. Depuis quand est-il possible de tenir une assemblée générale annuelle sans avoir des élections au C.A.?
4. La planification 1988-1991 semble être déjà fixée pour ratification à l'assemblée du 6 mars. Est-ce vraiment honnête d'avoir devancé la conclusion des États généraux, les Actes du congrès n'étant formulés que le 6 mars, le jour même de l'assemblée proposée?
5. Et pour tout cela, faut il vraiment débourser un minimum de 30$ ou 35$ pour s'inscrire à des débats futiles, puisque la planification 1988-1991 est déjà faite? Et surtout que l'objectif clé des États généraux était de réunir le plus grand nombre de francophones?
6. Nous n'avons pas de nouvelle carte routière. Où allons nous? A quand le nouveau départ?
7. Qu'est-ce qu'il y a à faire pour nous qui, en toute innocence, devons payer de 30$ à 55$ pour «Forger notre avenir» au petit congrès des États généraux du 4 au 6 mars 1988, lorsque cet avenir est déjà «forgé» pour les trois prochaines années?

Notre avenir est une question brûlante, et pour cela, j'espère que des réponses à ces questions seront disponibles dans La Liberté de la semaine prochaine.

Georges Forest
Saint-Boniface
le 21 mars 1988

NOMINATION



Madame Cécile Bérard

La Société franco-manitobaine est heureuse d'annoncer la nomination de **Madame Cécile Bérard** au poste d'adjointe à la direction. Madame Bérard, diplômée en administration des affaires, assistera le directeur général dans l'exécution de ses tâches en assumant la responsabilité générale du bureau ainsi que la gérance de la Maison franco-manitobaine. Madame Bérard était auparavant à l'emploi de Coopers & Lybrand, et a assumé son nouveau poste en janvier 1988.

Francofonds précise

M. le rédacteur,

La semaine du 19 février, Francofonds publiait par l'entremise de votre journal la liste complète des donateurs pour l'année 1987. Malheureusement il y a eu un oubli de notre part. Il s'agit du nom de Mme Rita Valcourt.

Nous voulons donc par la présente signaler la contribution importante de Mme Valcourt en tant que souscripteur au système auto-chèque de Francofonds depuis bon nombre d'années. Au nom des organismes qui ont profité d'une subvention en 1987, nous la remercions sincèrement.

Michelle Smith
Directrice générale
Saint-Boniface
le 22 février 1988

Voilà comment les aînés gardent le contact



photo: Bernard Bocquel

Une tasse de café, entre deux parties de cartes. De gauche à droite, quelques habitué(e)s du Rendez-Vous: Ida Rheault, Thérèse Vielfaure, Aldéa Weicker, Rémi Weicker, Marcel Pantel et Alec Vielfaure.

«Si on ne venait pas ici, on ne se rencontrerait quasiment pas!», lance Aldéa Weicker. «On finirait par ne plus de connaître», renchérit Marcel Pantel. Nul doute que les activités organisées par le club des aînés au Rendez-Vous représentent une occasion par excellence de se rencontrer.

Le club compte 103 membres, dont une trentaine participe sur une base régulière aux activités. Tous les mardis après-midi on joue aux cartes; chaque 2e vendredi on organise un tournoi de shuffleboard: et tous les derniers dimanches, on invite le grand public à jouer aux cartes.

Suite aux nombreux efforts de prélèvements de fonds orchestrés par Lorenzo Girouard, le club a pu finir de payer l'hypothèque sur l'édifice (*situé rue principale*) l'an dernier. Le club s'autofinance.

C'est le président, Roland Lafrenière, qui se charge d'appeler les membres avant les tournois de shuffleboard. Voilà deux ans et demi que l'ancien employé du Gulf Oil est revenu dans son village natal avec sa femme Claire. Il a été élu à la présidence du club d'autonome dernier.

Tournoi

Le conseil d'administration se rencontre tous les premiers mardis du mois. Roland Lafrenière est épaulé de Jean Hacault (*vice-président*), Rolande Landry (*trésorière*), Marthe Girouard (*secrétaire*), Yvette Leblanc, Marcel Pantel, Emma Nadeau, Clara Lafrenière et Rose Mangin (*conseillers*).

Le club, qui est fermé en juillet et en août, organise un déjeûner aux crêpes annuel et songe à mettre sur pied un tournoi de Lawn Bowling.

Bernard BOCQUEL

Communiqué

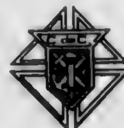
Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet #3681 ont formé une association dont le nom est «Les Abris Goulet Inc.» dans le but de venir en aide aux déficients intellectuels.

La raison d'être de cette association sera de prendre charge d'un certain nombre de résidents ayant un handicap mental et, avec beaucoup d'amour et de détermination, leur faire développer une autonomie dont ils seront fiers. Nous sommes conscients que la tâche ne sera pas facile mais nous croyons que le soleil brille pour tout le monde. C'est pourquoi nous voulons les sortir de l'ombre.

Un Comité provisoire est déjà en place car nous prenons les demandes dès maintenant. Un critère dont nous devons tenir compte est que les résidents devront être âgés d'au moins 21 ans.

*Ce projet est payé **entièrement** par les services sociaux du Manitoba afin de soulager le fardeau des parents et des institutions et surtout pour intégrer ces déficients dans la communauté pour un meilleur épanouissement.*

Toute personne intéressée par notre projet est priée de nous contacter pour de plus amples détails. Toute information sera traitée confidentiellement.



Marc-Yvan Poulin — 235-1711
Norman Collette — 237-3994
Léo De Gagné — 237-1452

VITE LU, VITE SU

Somerset — Près de 600 personnes, anciens élèves ou anciens professeurs, ont été contactées pour participer à la célébration du 25e anniversaire de l'Institut collégial Somerset.

Deux grandes activités sont prévues à cette occasion. La première sera une boîte à chansons le 12 mars. Une boîte à chansons un peu spéciale, puisqu'une bonne partie des chanteurs et des musiciens seront d'anciens élèves ou professeurs de l'Institut.

D'autre part, trois journées portes ouvertes auront lieu les 20, 21 et 22 mai. Le public pourra venir découvrir l'école et les anciens pourront se retrouver et évoquer leurs souvenirs.

Toutes les personnes qui désirent participer à la célébration du 25e anniversaire de l'Institut collégial Somerset peuvent s'adresser à Lorraine Girouard en appelant le 744-2751.

Nécrologie

LÉA LAFRENIÈRE
(née LANDRY)

Paisiblement, le mercredi 17 février 1988, au Centre hospitalier Conquist est décédée Mme Léa Lafrenière, à l'âge de 79 ans.

Elle a été précédée dans la mort par son mari Oscar en 1957. Elle laisse dans le deuil un fils Donald et son épouse Edith de Vancouver; une fille Mariette et son époux Rodolphe De Martelaere de Silver Spring au Maryland; deux frères: Cléophas de Kelowna en Colombie-Britannique et Germain de Somerset; une soeur Soeur M. Rose-Eliane, s.n.j.m., de Winnipeg ainsi que huit petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Tous ceux qui l'ont connue se souviendront de sa bonté, de son accueil chaleureux et de sa générosité.

Les prières eurent lieu au Salon mortuaire Desjardins le 19 février et les funérailles le lendemain à l'église du Précieux-Sang. La messe de la Résurrection fut concélébrée par le Père Gérald Labossière et le Père Albert Thevenot. L'inhumation se fit au cimetière de Somerset

La famille désire remercier tous les parents et amis qui ont assisté aux services religieux et qui ont montré leur sympathie par leurs prières, par des offrandes de messe ou de fleurs

La direction funéraire a été assurée par le Salon mortuaire Desjardins



photo. Hubert Pantel

Après Ile-des-Chênes, Saint-Pierre!

Plus de 700 personnes ont participé à La Dérouine du Festival du Voyageur samedi 20 février.

Quatre nouvelles paroisses se sont jointes aux activités: **Laurier-Sainte-Rose-du-Lac, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Norbert** et **Somerset/Saint-Léon.**

C'est le groupe de **Saint-Pierre-Jolys/Otterburne** qui a recueilli le plus grand nombre de points parmi les douze paroisses présentes.

L'an dernier, **Ile-des-Chênes** était champion de cette journée annuelle de jeux et d'activités coopératifs.

VITE LU VITE SU

Hôpitaux — La Commission des services de santé du Manitoba va consacrer plus d'un million de dollars à l'amélioration de certains équipements à l'hôpital général de Saint-Boniface et à l'hôpital général Victoria.

À l'hôpital de Saint-Boniface, les améliorations porteront sur les systèmes de gaz. On prévoit notamment d'installer un nouveau système d'oxygène et d'oxyde azoteux. Le projet, d'un coût total de 602 318$, devrait durer cinq mois et fournir 2 000 journées de travail.

À l'hôpital Victoira, c'est le système d'alarme contre les incendies qui sera remplacé. Les travaux coûteront 419 000$ et se poursuivront pendant sept mois.

Famille — 15 stagiaires du programme Carrières nouvelles du Manitoba viennent d'être certifiés comme travailleurs aux services d'aide à l'enfant et à la famille, après avoir reçu une formation de deux ans dans ce domaine.

Le projet a été conçu dans le but de former des travailleurs qui puissent fournir aux autochtones et aux autres minorités des services sociaux appropriés à leur culture. Les stagiaires, issus des groupes visés, seront en mesure de communiquer dans la langue de leurs clients.

Les stagiaires ont étudié le développement de l'enfant et de l'adolescent, la dynamique familiale, le travail de groupe, la toxicomanie, de même que la sensibilisation aux différences culturelles, les procédures judiciaires, etc.

Le programme Carrières nouvelles, qui offre une formation aux adultes qui ont éprouvé des difficultés à l'école et sur le marché du travail, est financé conjointement par les gouvernements fédéral (230 700$) et provincial (790 900$)

APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être envoyées au Directeur général, Le Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, St-Boniface (Manitoba) R2H 0G7. On peut se procurer plus d'informations en s'adressant à Denis Sicotte, chef de maintien, à l'adresse ci-dessus mentionnée ou en téléphonant au numéro 233-8972.

PROJET

Rénovations des installations sanitaires au Centre culturel franco-manitobain

Date limite: le 12 mars 1988 à 14h au CCFM

DIRECTIVES

Le CCFM ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LA VANGUARD CREDIT UNION

est présentement à la recherche d'un(e)

gérant(e)

pour sa succursale de Saint-Lazare.

Le poste:
Sous la direction du gérant général cette personne sera appelée à jouer un rôle de premier plan quant au développement et au marketing des services de la Credit Union offerts à cette importante communauté manitobaine.

La personne:
Le(la) candidat(e) choisi(e) devra parler couramment l'anglais et le français ainsi que démontrer une capacité de travailler avec du personnel.

L'expérience en prêts et du milieu des affaires est un atout certain pour ce poste.

Le salaire:
L'échelle des salaires sera fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi. D'excellents avantages sociaux sont rattachés à ce poste ainsi qu'une prime de déménagement.



Prière d'envoyer votre demande en toute confiance à:

J.L. Dark
General Manager
Vanguard Credit Union
Boite 490
Rossburn (Manitoba) R0J 1V0

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

est à la recherche d'une personne pour combler le poste

d'agent(e) administratif(ve) et services aux caisses

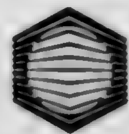
TÂCHES:
Sous l'autorité du directeur général:
- participe à l'élaboration et à la mise en action de l'orientation, des stratégies globales et des politiques de la Fédération concernant le développement des caisses populaires;
- est responsable de différents projets spéciaux qui touchent l'évolution du mouvement des caisses populaires;
- assure certaines liaisons entre la Fédération et ses caisses populaires affiliées;
- aide à améliorer l'efficacité des caisses populaires à divers niveaux de leur opération;
- est impliqué au dossier des ressources humaines affectant les caisses populaires.

EXIGENCES:
- un diplôme universitaire en administration ou l'équivalent ou une expérience jugée pertinente;
- formation dans une institution financière un atout important, préférablement dans le mouvement coopératif;
- de l'initiative et un sens développé du travail en équipe;
- capacité de communiquer efficacement oralement et par écrit dans les deux langues officielles du Canada

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience. Nous offrons en plus une gamme étendue d'avantages sociaux

ENTRÉE EN FONCTIONS:
Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel» au



Directeur général
La Fédération des caisses populaires
du Manitoba Inc
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



photo Hubert Pantel

Les vainqueurs de chacune des catégories du concours de barbes organisé pendant le Festival du Voyageur. En tout, 12 personnes ont reçu des prix.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Les jeux sont faits: reste à apprendre le vocabulaire



Les 1 300 kilomètres qui séparent Saint-Pierre-Jolys de Calgary n'empêchent pas les jeunes Saint-Pierrois de fêter dignement les Jeux Olympiques.

Les élèves et les professeurs de Saint-Pierre-Jolys ont fêté le flambeau olympique à leur façon durant la semaine du 22 au 26 février.

Le premier jour, les élèves de l'école élémentaire Saint-Pierre ont effectué un relais dans le village. Puis ils ont reconstitué une cérémonie d'ouverture avec la participation de trois ex-porteurs de flambeau: Samuel Nayet, Bill Grabowsky et Dominique Nayet.

Des cérémonies durant lesquelles l'imagination et la créativité étaient à l'honneur. Ainsi, Christopher Hébert, élève en 6e année, a, de sa propre initiative, construit un flambeau olympique à partir d'une lampe à huile. Et l'on a aussi mis sur pied une compétition pas commes les autres pour les étudiants de tous les niveaux.

Durant huit semaines, ils vont apprendre le vocabulaire relié aux différents sports. Puis les classes s'affronteront lors de compétitions hebdomadaires.

Les détails

Catégorie Barbe Voyageur (grande barbe fournie)
1er: Blake Sylvester
2e: Sean Stacey
3e: Vern Braun

Barbe festival (barbe de 10 semaines)
1er: Larry Linklater
2e: Wally Maitland
3e: Roland-Henri Guénette

Moustache
1er: Robyn Gray
2e: George Couinard
3e: Dan Stepko

Barbe soignée (courte et taillée)
1er: Leo Shoomski
2e: Ron Gross
3e: Bryan Roberton

Bryan Roberton s'est également vu décerner le prix Boittiaux, remis au barbier qui est parvenir à recruter le plus grand nombre de concurrents.

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez au 237-4823



Allô!

Oui, les Jeux Olympiques d'hiver achèvent. Bientôt la ville de Calgary se videra de tous ses visiteurs et Hidy et Howdy retourneront au Pôle Nord. J'espère que tu as joui autant que moi de regarder tous ces sportifs à la télévision et qu'ils ou elles t'ont donné le goût de te préparer pour les prochains jeux! Pourquoi pas??

Bicolo





Patinage de vitesse

En commençant par la lettre L où pointe la flèche, écris chaque troisième lettre au bas de la page jusqu'à ce que tu aies « patiné » sur toutes les lettres. Tu dois aller dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, le long de l'anneau. Qui sera le premier à finir la course?

R T A E E S H M E C E H U E E O Z H B N T N O S A R E T B M É A A A D G G N R E A E S D T

E T P R T Ⓔ H A Ⓛ

! E R E R E E I Z H O N T

T B M C A A I D G V N R A A E L D T

S L N E O I T G W I O O V W

É L N T O I R G W O O O P D E M S J E L A R A R A W J

É T E D S J R L A U A R E D A N E S I M E T E H A E



Coin du mot caché

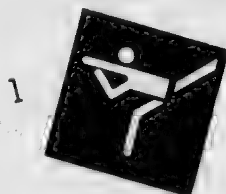
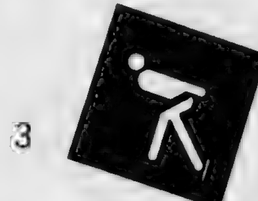
Message : ______________________________

____

____

Patinage

Identifie le pictogramme de chacune des trois épreuves de patinage.

1  2  3 

a. Le patinage de vitesse est le n° ☐

b. Le patinage artistique est le n° ☐

c. Le hockey sur glace est le n° ☐



a. Le ski de fond est le n° ☐

b. Le saut à ski est le n° ☐

c. Le ski alpin est le n° ☐

d. Le biathlon est le n° ☐

2 



4 

 1

3 



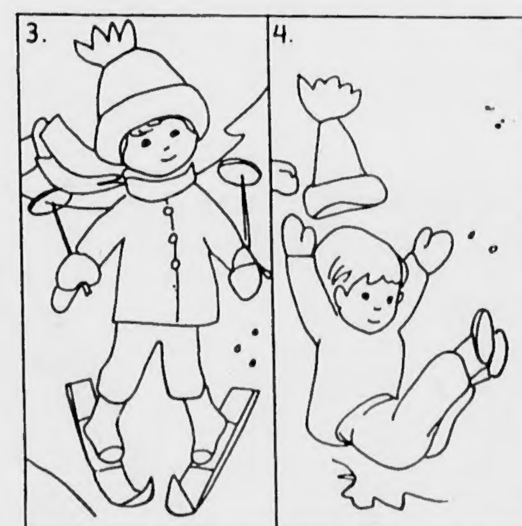
Je salue les nouveaux membres de mon Club!

8732 Jacqueline Legal .... St-Adolphe
8733 Jérémy Perron .... St-Adolphe
8734 Brianne Dupuis .... St-Adolphe
8735 Scott Marin .... St-Adolphe
8736 Danielle Grier .... St-Adolphe
8737 Joanne Soucy .... St-Adolphe
8738 Travis Bouchard .... St-Adolphe
8739 Marc Ricard .... St-Adolphe
8740 Eric Grégoire .... St-Adolphe
8741 Angéla Stefaniuk .... St-Adolphe
8742 Karla Helgason .... St-Adolphe
8743 André Parisien .... St-Adolphe
8744 Candace Devos .... St-Adolphe
8745 Paul Brodeur .... St-Adolphe
8746 Corinne Pernisie .... St-Adolphe
8747 Colette Belisle .... St-Adolphe
8748 Jérémy Dupasquier ..... N.-D.-de-Lourdes
8749 Danielle Gagnon .... St-Boniface
8750 René Meyer .... N.-D.-de-Lourdes
8751 Natalie Hudon .... Portage-la-Prairie
8752 Mélissa Semrick ...... Portage-la-Prairie
8753 Lee Perreault .... Portage-la-Prairie
8754 Jill Hencock .... Portage-la-Prairie
8755 Dominique Mouboud ... Portage-la-Prairie
8756 Amy Slade .... Portage-la-Prairie
8757 Angie O'Reilly .... Portage-la-Prairie
8758 Lee Yeske .... Portage-la-Prairie
8759 Erin Gillespie .... Portage-la-Prairie
8760 Erin Valade .... Portage-la-Prairie
8761 Yvonne Nowak .... Portage-la-Prairie
8762 Tamara Murkin .... Portage-la-Prairie
8763 Kylen Kaminski .... Portage-la-Prairie
8764 Mark Roddy .... Portage-la-Prairie
8765 Amie Hay .... Portage-la-Prairie
8766 Sarah Tait .... Portage-la-Prairie
8767 Ben McGowan .... Portage-la-Prairie
8768 Joël Moon .... Portage-la-Prairie
8769 Lynn Campbell .... Portage-la-Prairie
8770 Tod Rudge .... Portage-la-Prairie

Choisis parmi les 4 dessins du bas celui qui complète la grande image.
Découpe-le et colle-le sur le rectangle vide. Colorie ton dessin.







Le coin des petits

Tonton le bouffon.

Découpe les objets qui l'entourent et colle-les au bon endroit. Colorie-le!



BÂTISSES



photo: Daniel Tougas

Traveller's Building
283, avenue Bannatyne

Ce bâtiment en brique de six étages a été construit pour abriter le Northwest Commercial Travellers Association. Ce syndicat, fondé à Winnipeg en 1882, regroupait plusieurs milliers de commis-voyageurs.

La ville de Winnipeg se trouvait, à l'époque, au centre d'un grand lieu de commerce qui s'étendait des Grands Lacs jusqu'à la côte du Pacifique.

Le Traveller's Building était situé tout près des sièges sociaux et des entrepôts de nombreuses compagnies dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Exchange District.

L'édifice Traveller's mettait à peu près tout à la disposition des vendeurs épuisés: bains turcs, barbier, restaurant, fumoirs, salles de jeux et de lecture.

Temps d'espérance et de croissance

CARÊME! Le mot sème la terreur dans le coeur de certain(e)s, une indifférence totale chez d'autres, une espèce de réaction mi-active, mi-passive chez les troisièmes.

CARÊME! Les ancien(ne)s portent toujours en eux le vif souvenir de ces quarante jours qui venaient, par leurs règles minutieuses, bouleverser le cours normal de la vie.

Jeûne pénible sans recours possible, sacrifices imposés, sermons lourds de péchés, retraites paroissiales à saveur d'enfer, églises assombries par le violet. Le tout vécu souvent sous le signe de la «peur», à l'ombre d'une espèce de dieu vengeur, animé d'un besoin de racheter et de mériter son salut.

Et pourtant, malgré ces obligations, suivies parfois de manière toute servile et légaliste, des multitudes ont avancé sur le chemin de la sainteté. Des foules immenses se sont préparées à célébrer en vérité la plus grande de toutes les fêtes, la pâque du Seigneur.

CARÊME! Aujourd'hui, une part importante de chrétien(ne)s étouffe difficilement un grand baillement d'ennui. Le carême leur glisse entre les doigts sans même qu'ils s'en rendent compte.

Ils poursuivent leurs activités comme si de rien n'était. Ils trou-



Claude BLANCHETTE

vent ridicules les pratiques du passé et n'ont guère assez d'imagination et de temps pour s'inventer des moyens modernes de purification et de sanctification. Ils ne sauraient être dérangés par toutes ces superstitions. Et ils se réveillent, le matin de Pâques, comme si de rien n'était... sauf, peut-être, les cocos de chocolat et les étrennes printanières.

CARÊME! Et que dire de l'autre portion de nos frères et soeurs croyants qui veulent vraiment vivre un carême signifiant mais qui n'arrivent jamais à se mettre en branle? Ils ont les meilleures intentions au monde, mais tout meurt dans l'oeuf. Ce sont ces personnes qui, le mercredi des cendres, se dressent une liste exhaustive de pénitences et de pratiques pour le temps du carême, mais qui ont peine à se souvenir, le dimanche suivant, de leurs résolutions.

Ce sont ces croyants qui trouvent toujours une raison — convaincante, il va de soit — pour remettre à demain ce qu'ils pressentent devoir faire aujourd'hui. La Semaine-Sainte les surprend encore en train de se «mettre en marche». Et Pâques devient la fête des promesses: l'an prochain, je vais me prendre de bonne heure.

CARÊME! Dieu se fait proche de nous sous le signe de la croix. Dieu avance vers nous dans la personne de son Fils. Dieu tend la main pour nous toucher de sa miséricorde. Il nous supplie de prendre conscience de notre péché, de nous détourner de notre mal, de nous laisser réconcilier avec Lui, de déchirer, non pas nos vêtements, mais nos coeurs. Il nous supplie tendrement, avec amour, avec patience.

Grâce

CARÊME! Quel temps privilégié pour faire le point dans notre vie baptismale. Temps de grâce pour rectifier notre tir. Temps de salut pour marcher avec nos frères et soeurs en Église vers Jérusalem.

Temps de prières intensifiées et approfondies, de jeûnes vécus avec amour, de partages signifiants. Temps de supplications et de pénitences. Temps d'appels et d'ouvertures. Temps d'espérance et de croissance.

CARÊME! Temps de Dieu pour nous!

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

À VENDRE: à Lorette, bungalow de 1 204 pieds carrés avec garage double, service d'égout et eau du village. 3 chambres à coucher et salle à manger formelle (formal dining room). Maison construite pour conserver l'énergie. Composez le 1-878-2469 ou 237-4798.
901-

4PLEX AU PARC WINDSOR: 4plex sur deux niveaux (bi-level), bien entretenu, près de tous les services. Excellents revenus: occupez vous-même l'une des unités et louez les trois autres. On demande 144 900$. Dan de Leeuw, Delbro R.E. Ltd. 477-0540.
905-

À VENDRE: magasin de vêtements situé à Saint-Claude. Le prix de 92 900$ inclut excellent bâtiment, l'équipement et le stock. Le village de Saint-Claude vous offre une école bilingue (de la maternelle à la 12e année), une aréna, curling, etc. À moins d'une heure de Winnipeg, une maison de deux chambres à coucher est disponible pour 29 900$. Contactez Gilles Ouellet, Main Event Realty, au 237-5040 (appelez à frais virés).
909-

À VENDRE: Saint-Boniface. Petit duplex en excellent état comprenant deux appartements d'une chambre à coucher. Équipé de fenêtres à triple vitrage, de soffites, de gouttières et d'une terrace récemment installés ainsi que d'un garage et d'une belle cour. Faut voir! Prix: 74 900$. Appelez Fern au 256-3688 ou au 256-4314. Ducharme Agencies Ltd.
923-

LES GAGNANTS du 11e tirage du 15 février 1988 du Club 200 sont: Léonne Carrière, Mike San Fillipo, Omer Fontaine, Rita Martel. Le prochain tirage aura lieu le lundi 14 mars 1988 à 18h30. Un nouveau Club 200 Série B débutera au mois d'avril. Vous pouvez vous procurer dès maintenant des billets. Pour de plus amples renseignements composez le 237-6217 et demandez Corinne.
926-

RECHERCHE: une gardienne soucieuse et bienveillante prête à créer une ambiance enrichissante pour un enfant de huit mois, chez elle, les mardis et jeudis de 8h à 17h30. Composez le 253-7514.
922-

À VENDRE: petit piano «Bell», parfait pour appartement, 800$. Composez le 237-7775.
918-

LA PRÉMATERNELLE Jardin Quatre Ans accepte les noms pour l'inscription 1988/89. Appelez Monique au 237-0539.
892-

À LOUER: 600 pieds carrés d'espace commercial, rue Des Meurons, près de Provencher. Composez le 269-1178.
910-

AIDE COMPTABLE à temps partiel: une congrégation religieuse recherche une aide-comptable sachant utiliser un ordinateur pour son travail. Envoyer votre curriculum vitae au numéro 0009, a/s La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
919-

À LOUER: 139, rue Masson, appartement privé d'une chambre à coucher, 255$. Libre le 1er mars 1988. Au 275, rue Kenny, appartement de 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée. Libre le 30 avril. 380$ tout inclus. Composez le 222-7810.
920-

APPARTEMENT À LOUER: Le 1er avril, bloc tranquille, excellente localité, rue Carrière à Saint-Vital-Norwood. Près du chemin St-Mary's et Lyndale Drive, près d'un parc et 10 minutes du centre ville. Grand appartement propre de 2 chambres à coucher avec une vue de la rivière. Réfrigérateur et poêle, eau et chauffage inclus. 420$ par mois plus 20$ pour le stationnement et l'électricité. Pas d'animaux domestiques et pas de lit d'eau. Référence requise. Composez le 233-0999.
927-

À LOUER: Libre le 1er mars: appartement de 2 chambres à coucher, au 2e étage. Cuisine, salon et 2 chambres de bain communes. Lessiveuse, sécheuse, tapis, rideaux et stationnement branché compris. Près du Collège, autobus et commerçants. Une personne 275$, deux personnes 350$. Idéal pour étudiant(e)s. Composez le 1-878-2474 (Lorette) ou le 235-0633.
928-

À VENDRE: au 379, rue Desautels, maison de 3 à 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, salle familiale, garage, lot 50' x 157', possibilité de louer appartement. Prix: 99 700$. Visite libre dimanche de 14h à 16h. Composez le 235-0715 après 17h.
929-

À LOUER: Saint-Boniface. Duplex de 2 chambres à coucher. Libre le 1er mars. Entrée privée. 400$ inclut le stationnement, le câble et le chauffage. Appelez Johanne au 235-0834 le jour ou au 235-1711 en soirée.
930-

RECHERCHE: étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Château Guay, rue Goulet. Piscine et sauna. Composez le 237-5326.
924-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier pour un repas spécial, nous cuisons les rôtis, pains de viande et les tourtières françaises. Appelez le Wild Boar Ranch de Sanglier à Saint-Claude au 379-2566.
925-

T'es en parenté avec qui, toi?



Rosanne Doris Marie Catellier, née le 9 août 1987, fille de François et Irène (née Pantel) Catellier.

Ses grands-parents sont: Roger et Angèle (née Lambert) Pantel de Winnipeg et Gabriel et Anita (née Forest) Catellier de St-Malo.

Ses arrière-grands-parents sont: Noé et Cécile (née Chapellaz) Lambert de Haywood, Victor et Agnès (née Lesage) Pantel de Notre-Dame-de-Lourdes et Emma (née Fortier) Lafontaisie de St-Malo. Son arrière-arrière-grand-père est Frank Lesage de Notre-Dame-de-Lourdes.

*(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est **GRATUITEMENT** à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

*La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les **contrastes soient bons**. Elle ne sera pas retournée.*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



La querelle entre les pharmaciens et le gouvernement

Une pilule amère pour les malades

«Le Manitoba est en train de perdre tous ses pharmaciens», estime Réal Mulaire, propriétaire de la pharmacie de Saint-Pierre-Jolys.

«L'année dernière, les deux tiers des diplômés en pharmacie de l'Université du Manitoba ont quitté la province pour se rendre en Ontario ou en Saskatchewan, où les salaires sont supérieurs», ajoute Réal Mulaire.

Sa préoccupation est partagée par un autre pharmacien, Raymond Lemay, propriétaire de la pharmacie Leclerc, à Saint-Boniface. «C'est vrai que les salaires sont meilleurs dans les autres provinces, constate-t-il. Et la situation est particulièrement grave pour les pharmaciens francophones. Personnellement, je n'en connais pas plus d'une dizaine. Et il n'y a pas de relève».

Il y a quelques jours, après plusieurs mois de négociations infructueuses avec le gouvernement provincial, la Manitoba Society of Professional Pharmacists(1) a décidé d'augmenter prochainement les prix de vente des médicaments, sans l'accord du ministère de la Santé.

À partir du 1er mars, les prix d'une partie des médicaments vendus sur ordonnance (2) pourraient augmenter de 2,25$. Les pharmaciens estiment en effet qu'il est nécessaire de relever leurs frais de service de 5,25$ à 7,50$.



Les médicaments les plus couramment vendus ne subiront pas l'augmentation de 2,25$ annoncée par les pharmaciens. Leur prix est en effet plafonné par le gouvernement.

Et le gouvernement s'est jusqu'à présent refusé à considérer une augmentation des frais de service supérieure à 2% (*10 cents*).

Pressions

«Je pense que la plupart des pharmaciens en milieu rural vont charger les frais de service maximum, prévoit Réal Mulaire. Il faut savoir que depuis 1986, nos frais de service n'ont augmenté que de 3 à 4% chaque année, bien en dessous de l'inflation. Et à côté de ça, le coût des médicaments subit une hausse de 8 à 12% tous les six mois. Donc, nos marges de revenu sont moindres».

Réal Mulaire évoque aussi la rude concurrence des grands magasins, qui peuvent se permettre de charger des frais de service minimum, donc de vendre des médicaments moins cher. «Mais sans offrir aucun service ni conseil», précise-t-il.

Pour faire pression sur les pharmaciens, le gouvernement a menacé de ne pas rembourser aux consommateurs, dans le cadre du Medicare (3), les 2,25$ d'augmentation prévus.

Le public ferait donc les frais de la querelle entre les pharmaciens et leur ministre. Mais nous ne sommes pas encore au 1er mars. Et d'ici là, espère Réal Mulaire, «Les choses peuvent encore s'arranger».

Laurent GIMENEZ

(1) *La Manitoba Society of Professional Pharmacists représente 540 pharmaciens au Manitoba, sur un total de 800.*

(2) *Environ 145 médicaments ne pourraient pas être concernés par cette augmentation. Il s'agit des médicaments inscrits sur le formulaire provincial, pour lesquels le gouvernement fixe des frais de service maximum de 5,25$ (antibiotiques, médicaments pour le coeur, l'arthrite, etc.)*

(3) *Au-delà de 125$ de dépenses, Medicare rembourse 80% du prix des médicaments.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Appeler le 237-4823.

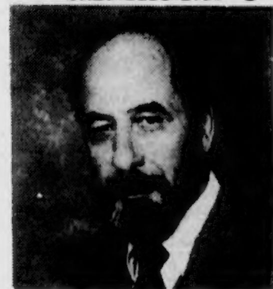
MÉTIERS



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319





Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...



Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish **783-0091**

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

BARS • BARS • BARS
Vente d'écoulement du stock de 1987.
Marques espagnoles, mexicaines et modernes.
Payez comptant et emportez. Directement du fabricant.
Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h
278, rue Marion

Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL

Vente de voitures neuves ou usagées Réparations de tous genres.	**Location de voitures** ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...

Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière

366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée